

N° 89-642-X au catalogue — N° 010
ISBN 978-1-100-98812-2

Document analytique

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard



par Brigitte Chavez, Jean-François Lepage et Camille Bouchard-Coulombe

Division de la statistique sociale et autochtone
Immeuble Jean Talon, 7^e étage, 170 promenade Pré Tunney
Ottawa, Ontario K1A 0T6



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-642-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones d'Y

à l'Y!Xi !Df]bW!v Xci UfX

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>

Mars 2012

N° 89-642-X n° 010 au catalogue

ISSN : 1923-3094

ISBN : 978-1-100-98812-2

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^S valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources humaines et développement des compétences Canada et du ministère de la Justice Canada. Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement Julie Bertrand de la section des statistiques linguistiques de Statistique Canada pour son soutien technique, son professionnalisme et sa participation active à ce projet. De même, des remerciements sont également adressés à Suzanne Belair, Mathieu Charron, René Houle, Michèle Lanoue, Claire Larocque, Elise Mennie, Evan Nip et Denis Theriault de la Division des statistiques sociales et autochtones pour leur collaboration indispensable à la finalisation de ce projet. Finalement, les auteurs tiennent à remercier Jean-Pierre Corbeil, pour ses suggestions et ses commentaires judicieux lors de la révision de versions antérieures de ce document.

Table des matières

Introduction	7
Section 1 Définitions de la population de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard	8
Sources de données	10
Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée ..	11
2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle	11
2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée	13
2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée.....	15
2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique	15
Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française	17
3.1 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie	17
3.2 La structure par âge	19
3.3 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle	22
3.4 Usage du français dans la sphère publique	27
3.5 Connaissance du français	28
3.6 Migration.....	29
3.6.1 Lieu de naissance	29
3.6.2 Migration interprovinciale	30
Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire	34
4.1 La santé.....	34
4.2 La justice	35
4.3 L'éducation	36
4.3.1 Chez les enfants	36
4.3.2 Chez les adultes	38
4.4 Médias, arts et culture	39
4.5 Vie communautaire	41
4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu.....	43
4.6.1 Utilisation de la langue française au travail	44
4.6.2 Écarts différentiels de revenu	44
Section 5 Vitalité subjective	47

Conclusion	48
Carte géographique	51
Annexe A	52
Annexe B	54
Annexe C	55
Annexe D	56
Références	57

Introduction

Réalisé grâce au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada (RHDC) ainsi que du ministère de la Justice Canada, ce portrait de la population de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard est le dixième d'une série de portraits démologiques des minorités de langue officielle au Canada rédigés par la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada.

Cette étude brosse un portrait statistique général de la minorité de langue officielle de l'Île-du-Prince-Édouard en s'appuyant sur des données de recensements de la population ainsi que sur celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada menée en 2006. Le but d'un tel portrait est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse que recèlent les données.

Le présent document ne se veut ni un simple assemblage de tableaux ni une étude approfondie de la dynamique démologique de la population de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard. Il présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation passée, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

La première section de ce portrait démologique porte sur le choix des critères de définition de la population de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard qui seront utilisés aux fins de ce document ainsi que sur une brève description des sources de données utilisées.

La seconde section présente différentes informations qui rendent compte de l'évolution de la population de langue française ainsi que sur la répartition et la concentration de cette population sur le territoire de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette information est accompagnée d'une carte géographique présentée en annexe et d'un tableau détaillé sur l'effectif, le poids relatif et la répartition de la population de langue française de l'Île.

La troisième section de ce portrait porte sur les principaux facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française dans cette province ou qui en résultent, soit la transmission de la langue maternelle et l'effet de l'exogamie, la structure par âge, la mobilité linguistique intragénérationnelle et la migration interprovinciale. De plus, on y présente de l'information sur l'usage du français dans la sphère publique et sur l'évolution de la capacité de soutenir une conversation selon le groupe de langue maternelle.

La quatrième section porte sur quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire tels qu'identifiés dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*¹, soit la santé, la justice, l'éducation et les médias, les arts et la culture. Nous y présentons également des statistiques sur la participation communautaire, les caractéristiques de l'emploi et du revenu ainsi que sur l'utilisation du français au travail.

Finalement, la dernière section de ce portrait présente des statistiques sur l'appartenance identitaire des francophones et leurs perceptions à l'égard de la présence du français dans leur communauté, de l'offre de services en français de la part du gouvernement fédéral, du respect des droits linguistiques ainsi qu'à l'égard du fait que des gens travaillent au développement de la communauté francophone.

1. Pour faire référence à cette stratégie du gouvernement fédéral en matière de langue officielle, l'expression « Feuille de route » sera utilisée tout au long de ce rapport.

Section 1 Définitions de la population de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard

Ce portrait statistique de la minorité de langue officielle de l'Île-du-Prince-Édouard présente de l'information tirée des variables du recensement canadien, lequel, jusqu'en 2006, comprend pas moins de six questions ou sous-questions qui fournissent de l'information sur les langues officielles, soit la connaissance des langues officielles, la langue parlée le plus souvent à la maison, les autres langues parlées régulièrement à la maison, la langue maternelle, la langue utilisée le plus souvent au travail et les autres langues utilisées régulièrement au travail.

Comment définit-on le groupe de langue officielle minoritaire de l'Île-du-Prince-Édouard ? Comment définit-on un francophone ? En fait, il n'existe pas de définition canonique. Pour des raisons historiques, Statistique Canada a généralement utilisé le critère de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les statistiques fondées sur la langue maternelle ont l'avantage d'être approximativement comparables depuis plus d'un demi-siècle.

D'autres critères sont également utilisés et rendent possible des définitions qui sont tantôt plus inclusives tantôt plus restreintes des personnes de langue française. Ainsi, on peut se demander si la définition de la population francophone de l'Île-du-Prince-Édouard correspond aux quelque 5 600 personnes qui ont déclaré le français comme langue maternelle lors du Recensement de 2006², aux 5 100 personnes ayant cette langue comme première langue officielle parlée³, ou encore aux 5 200 personnes⁴ parlant le français soit le plus souvent (2 800) soit régulièrement (2 400) à la maison. Ou encore doit-on considérer une définition large qui inclurait l'ensemble des quelque 17 200 locuteurs du français, voire plus si l'on ajoute les jeunes enfants qui ne parlent pas le français, mais dont au moins l'un des parents en est un locuteur maternel ? Ce ne sont là que quelques exemples de variables pouvant être utilisées pour définir les groupes linguistiques⁵.

En outre, dans le choix d'une stratégie d'estimation d'un groupe linguistique, il importe de prendre en compte au moins deux options principales. D'une part, si l'objectif consiste à énumérer la population en considérant tous les groupes linguistiques sur un même pied d'égalité, c'est-à-dire en les traitant d'une manière symétrique et en formant des catégories mutuellement exclusives pour les estimer (par ex. français, anglais, autres), cela implique une répartition convenable des réponses multiples. Dans un tel cas, la population de langue maternelle française de l'Île-du-Prince-Édouard s'établirait à 5 600 personnes. D'autre part, si l'objectif est de centrer l'attention sur un seul groupe linguistique (par ex. les francophones), cela permet d'élargir les critères d'appartenance sans se préoccuper des chevauchements implicites entre les groupes linguistiques. Dans ce cas-ci, le nombre de personnes de langue maternelle française à l'Île-du-Prince-Édouard atteindrait près de 5 900.

Dans le présent portrait statistique sur les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard, on fera surtout usage de deux critères soit ceux de langue maternelle et de première langue officielle parlée. Ce dernier critère est maintenant de plus en plus utilisé comme critère de définition des groupes linguistiques dans les travaux portant sur les minorités de langue officielle. En effet, les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne tendent à entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté francophone dans la mesure où un nombre significatif de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font tout de même une utilisation prédominante ou courante du français dans leur quotidien.

2. Le nombre est d'environ 5 900 si l'on inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.

3. Inclut les réponses uniques et la moitié des réponses français et anglais.

4. Cet effectif inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.

5. Pour ne mentionner que cet exemple, notons qu'en juin 2009, le gouvernement ontarien adoptait une nouvelle définition inclusive de la population francophone (DIF) (auparavant définie selon le critère de la langue maternelle). Cette définition est assez similaire à celle fondée sur la première langue officielle parlée à la différence qu'elle inclut également les personnes de langue maternelle française qui comprennent le français, mais ne peuvent plus soutenir une conversation dans cette langue.

La création de la notion de « première langue officielle parlée » découle d'un certain nombre de considérations. D'une part, la poussée importante de l'immigration au Canada depuis le milieu des années 1980 a eu pour effet d'augmenter l'importance de la population ayant une tierce langue maternelle (20 % en 2006), soit les personnes souvent désignées par le terme d'« allophones ». Ce terme inclut également les personnes qui ont une langue maternelle autochtone.

Dans la mesure où un allophone ne peut être inclus dans le groupe francophone par la langue maternelle, mais qu'il peut l'être en adoptant le français le plus souvent à la maison ou dans la sphère publique, on en vient donc à s'interroger sur la façon de désigner la première langue officielle des individus ou, plus spécifiquement, sur le mode de répartition des allophones entre le français et l'anglais en fonction de la connaissance déclarée de l'une et/ou l'autre des langues officielles.

C'est ce type d'interrogation qui a conduit à définir différentes variantes de la notion de première langue officielle parlée (Statistique Canada, 1989). Cette notion fait notamment écho à l'esprit de la nouvelle mouture de la *Loi sur les langues officielles* (1988) qui précise, à l'article 32 (2), que le gouvernement peut tenir compte « de la population de la minorité francophone ou anglophone de la région desservie, de la spécificité de cette minorité et de la proportion que celle-ci représente par rapport à la population totale de cette région ».

La notion de première langue officielle parlée a été choisie par le gouvernement fédéral en décembre 1991 dans le Règlement sur les langues officielles – *Communications avec le public et prestation de services*. À l'article 2 du Règlement, on y décrit la méthode utilisée pour déterminer « la première langue officielle parlée », soit la première des deux variantes présentées par Statistique Canada (1989), méthode qui tient compte successivement des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. La variable « première langue officielle parlée » n'est donc pas une question de recensement, mais est plutôt dérivée de trois questions du module linguistique du recensement.

La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La partie résiduelle est composée d'une part des personnes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ou langue d'usage principale à la maison, et qui ne peuvent soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles (1,6 %), d'autre part des personnes qui connaissent à la fois le français et l'anglais mais pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer une seule des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,1 %).

À la différence de la population de langue maternelle française, la population francophone selon le critère de PLOP exclut la plupart des personnes dont le français est la langue maternelle, mais qui ne pouvaient soutenir une conversation en français au moment du recensement. En outre, elle comprend les personnes de tierce langue maternelle qui parlent le français le plus souvent à la maison, de même que celles qui, bien qu'ayant une tierce langue comme principale langue d'usage au foyer, peuvent également soutenir une conversation en français, mais non en anglais. Elle comprend également la moitié de l'effectif des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais et qui parlent une tierce langue ou les deux langues officielles le plus souvent à la maison.

Le présent rapport brossera un portrait statistique des francophones de l'Île-du-Prince-Édouard en utilisant principalement le critère de PLOP, mais également, lorsque pertinent, l'information portant sur la langue maternelle⁶. Tout comme le propose le Secrétariat du Conseil du trésor, la population francophone de l'Île-du-Prince-Édouard désignera ici les personnes n'ayant que le français comme première langue officielle parlée et la moitié des personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP, c'est-à-dire les personnes pour qui il n'est pas possible d'attribuer seulement le français ou seulement l'anglais en se fondant sur les réponses aux trois variables précitées.

6. Dans ce rapport, on utilisera sans distinction les termes « francophones » et « de langue française ». Sauf dans le cas où l'on parlera spécifiquement des francophones selon le critère de la langue maternelle, le présent document utilise celui de première langue officielle parlée pour désigner la population francophone ou de langue française. En ce sens, la population cible de ce document diffère légèrement de celle du rapport sur les premiers résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle diffusé en décembre 2007 (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2007). En outre, à des fins de simplification, le terme « francophone » inclut bien entendu la dénomination « acadien ». Notons cependant que, dans le recensement canadien, seule la question sur l'origine ethnique permet d'identifier l'origine acadienne. À cet égard, le présent portrait met l'accent sur le critère linguistique plutôt qu'identitaire ou ethnique.

Sources de données

Ce portrait de la population de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard présente de l'information tirée des recensements canadiens de 1951 à 2006 et de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)⁷ menée en 2006 par Statistique Canada.

Recensement : Les données du recensement présentées dans ce rapport sont tirées du questionnaire complet du recensement complété par 20 % des ménages et comprenant 61 questions, dont 7 questions linguistiques.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) : Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon. Les répondants de l'EVMLO ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006.

L'enquête porte sur les minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et celles de langue anglaise au Québec. Les données permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'accès à différents services dans la langue de la minorité (notamment le secteur de la santé), sur les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur de la maison ainsi que sur des questions d'appartenance identitaire.

7. Pour toute information concernant l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, nous invitons le lecteur à consulter le site de Statistique Canada à l'adresse suivante :
http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099&lang=fr&db=imdb&dbq=f&adm=8&dis=2

Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée

2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle

L'effectif de la population de l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté de 36 % de 1951 à 2006, passant de 98 430 à 134 205 personnes. La population de langue maternelle anglaise a augmenté de 41 % au cours de cette période, pour atteindre 125 565 personnes en 2006, alors que celle de langue maternelle tierce a plus que quadruplé (327 %), passant de 710 personnes en 1951 à 3 030 personnes en 2006. En contrepartie, la taille de la population de langue maternelle française a diminué d'environ un tiers au cours de cette même période, passant de 8 475 à 5 610 personnes (voir le tableau 2.1).

Tableau 2.1
Population selon la langue maternelle, Île-du-Prince-Édouard, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Autres langues	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1951	98 430	8 475	8,6	89 240	90,7	710	0,7
1961	104 630	7 960	7,6	95 565	91,3	1 105	1,1
1971	111 640	7 360	6,6	103 115	92,4	1 165	1,0
1981	121 220	5 835	4,8	114 095	94,1	1 295	1,1
1991	128 100	5 750	4,5	120 770	94,3	1 585	1,2
1996	132 860	5 720	4,3	125 015	94,1	2 135	1,6
2001	133 385	5 885	4,4	125 390	94,0	2 110	1,6
2006	134 205	5 610	4,2	125 565	93,6	3 030	2,3

Nota :

À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

Le tableau 2.2 permet de rendre compte du taux annuel moyen de variation de la population de chacun des groupes de langue maternelle. On y observe que, à l'exception du lustre 1996-2001, les taux de variation de la population de langue française étaient négatifs, variant de -0,61 % en 1951 à -0,93 % en 2006. De plus, on constate que, de 1951 à 2006, les taux de variation de la population anglophone étaient très faibles, passant respectivement de 0,71 % à 0,03 % au cours de cette période. En raison du faible effectif de sa population, le groupe de tierce langue maternelle a quant à lui connu des taux moyens d'accroissement peu constants d'une période à l'autre. Ainsi, alors que le taux de variation était de 5,57 % pour la période 1951 à 1961, il était de 8,71 % pour la période 2001 à 2006, oscillant entre -0,25 % et 6,97 % entre ces deux périodes.

Tableau 2.2
Taux annuel moyen de variation de la population selon la langue maternelle, Île-du-Prince-Édouard, 1951 à 2006

Période	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
	pourcentage		
1951 à 1961	-0,61	0,71	5,57
1961 à 1971	-0,75	0,79	0,52
1971 à 1981	-2,07	1,06	1,12
1981 à 1991	-0,15	0,59	2,24
1991 à 1996	-0,10	0,70	6,97
1996 à 2001	0,57	0,06	-0,25
2001 à 2006	-0,93	0,03	8,71

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

La population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec réside principalement dans deux provinces qui y sont limitrophes. À elles seules, les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick comptaient en effet 76 % de l'ensemble des francophones résidant à l'extérieur du Québec en 2006. Cette même année, les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard représentaient 0,6 % de l'ensemble de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec, soit une baisse comparativement à 1951 lorsque cette proportion se situait à 1,2 % (voir le tableau 2.3). Par ailleurs, les francophones composaient 4,2 % de l'ensemble de la population de l'Île-du-Prince-Édouard en 2006. Chez la population de langue maternelle anglaise et celle de tierce langue maternelle, ces proportions sont de 93,6 % et 2,3 % respectivement (voir le tableau 2.1).

Tableau 2.3
Effectif et proportion de francophones de l'Île-du-Prince-Édouard au sein de l'ensemble des francophones à l'extérieur du Québec, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle française		Proportion de francophones de l'Île-du-Prince-Édouard
	Île-du-Prince-Édouard	Canada moins le Québec	
	nombre		pourcentage
1951	8 475	721 820	1,2
1961	7 955	853 460	0,9
1971	7 360	926 295	0,8
1981	5 835	923 605	0,6
1991	5 750	976 415	0,6
1996	5 725	970 210	0,6
2001	5 885	980 270	0,6
2006	5 610	975 385	0,6

Nota :

Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée

Tel que décrit à la section 1, le critère de première langue officielle parlée (PLOP) constitue une définition plus inclusive de la population francophone parce qu'il permet d'inclure les personnes de tierce langue maternelle dans la population francophone ou anglophone. La plupart des personnes de tierce langue maternelle sont généralement incluses dans le groupe de première langue officielle parlée majoritaire. Tout comme pour le groupe de langue anglaise, la population dont le français est la première langue officielle parlée est habituellement plus nombreuse que la population de langue maternelle française dans une province comme l'Ontario, par exemple, où la proportion de personnes de tierce langue maternelle est élevée. Dans d'autres cas, comme au Nouveau-Brunswick, l'utilisation du critère de la première langue officielle parlée est pratiquement équivalente à celui de la langue maternelle puisque les personnes de tierce langue maternelle n'y constituent qu'une faible proportion de la population. À l'Île-du-Prince-Édouard, le recours au critère de première langue officielle parlée affecte à la baisse l'effectif de la population francophone. Ainsi, la proportion de la minorité francophone (selon la première langue officielle parlée) au sein de l'ensemble de la population de l'île est de 3,8 % (5 135 personnes) (voir le tableau 2.4) et celle de la population ayant le français comme langue maternelle est de 4,2 % (5 610 personnes) (après redistribution égale des réponses multiples). Pour ce qui est de la population anglophone, sa part relative est de 94 % selon le critère de langue maternelle et de 96 % selon celui de PLOP, témoignant d'une forte orientation du peu d'insulaires allophones vers l'anglais.

Tableau 2.4
Population selon la première langue officielle parlée, Île-du-Prince-Édouard, 1971 à 2006

Année	Première langue officielle parlée										
	Total	Français		Anglais		Français et anglais		Ni français ni anglais		Minorité francophone ¹	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1971	111 640	7 370	6,6	104 235	93,4	10	0,0	30	0,0	7 375	6,6
1981	121 220	5 145	4,2	115 880	95,6	165	0,1	35	0,0	5 225	4,3
1991	128 100	5 235	4,1	122 720	95,8	85	0,1	55	0,0	5 280	4,1
1996	132 855	5 270	4,0	127 425	95,9	120	0,1	30	0,0	5 335	4,0
2001	133 390	5 245	3,9	128 025	96,0	85	0,1	35	0,0	5 290	4,0
2006	134 205	5 085	3,8	128 985	96,1	95	0,1	45	0,0	5 135	3,8

1. Total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et de la moitié de la PLOP français et anglais.

Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

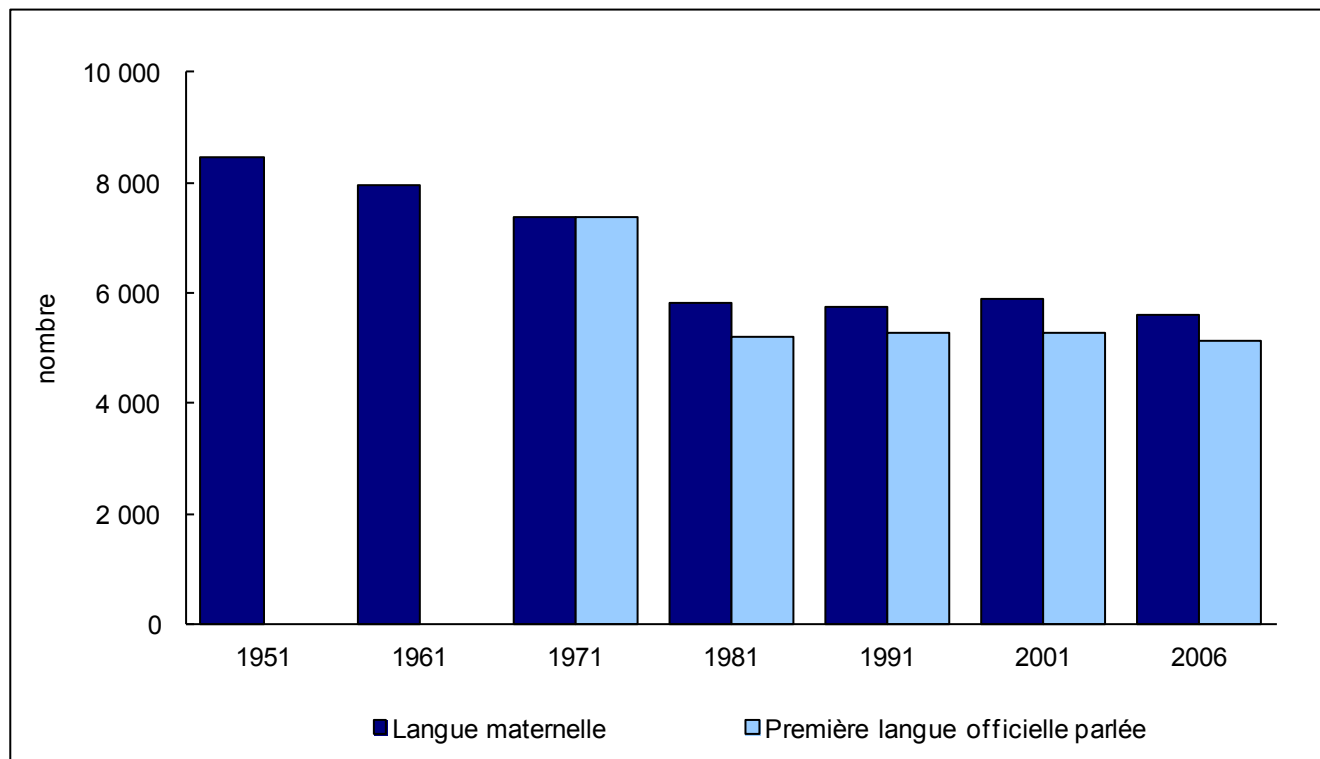
Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

À la lumière des résultats présentés au graphique 2.1, on constate que l'effectif de la population de langue maternelle française est supérieur, depuis 1981, à celui de la population de la minorité francophone (selon la première langue officielle parlée). On rappelle que lorsque la population de langue maternelle française est égale à la population de première langue officielle parlée française, cela signifie que l'intégration linguistique des personnes de tierce langue maternelle ne se fait pas au profit de la langue officielle minoritaire. Lorsque la population de langue maternelle française est supérieure à celle de première langue officielle parlée, cela signifie qu'en plus de ne pas intégrer les personnes de tierce langue maternelle, certaines personnes de langue maternelle française connaissent l'anglais, mais ne connaissent plus le français suffisamment pour soutenir une conversation. Pour cette raison, ils sont inclus dans le groupe de première langue officielle parlée anglaise.

De 1981 à 2006, on observe que l'écart entre l'effectif de la population de langue maternelle française et celui de la population de PLOP français varie peu. Alors que l'écart était pratiquement nul en 1971, il atteignait plus de 600 en 1981 et s'avérait favorable au groupe de langue maternelle française. Depuis, la population de langue maternelle française continue de surpasser celle de PLOP français, avec un écart similaire. Néanmoins, ces deux sous-populations connaissent depuis 1971 une décroissance de leur effectif respectif.

Graphique 2.1

Effectif de la population ayant le français comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée, Île-du-Prince-Édouard, 1951 à 2006



Nota :

Parce que la question sur la principale langue d'usage à la maison a été posée pour la première fois au Recensement de 1971, on ne peut dériver la variable première langue officielle parlée qu'à partir de 1971. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée

La proportion de la minorité francophone au sein de l'ensemble de la population de l'Île-du-Prince-Édouard est de 3,8 %. La très grande majorité (97 %) de francophones insulaires résident dans deux des trois divisions de recensement (DR) qu'on retrouve sur l'Île : Prince⁸ (69 % ou 3 535 personnes) et Queens⁹ (28 % ou 1 455 personnes) (voir l'annexe A). En outre, près du tiers des francophones de la province résident dans les villes de Summerside (16 %) et de Charlottetown (14 %).

2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique

Dans le cadre de la présente série de portraits statistiques sur les minorités de langue officielle au Canada, nous ne nous contentons pas seulement de présenter de l'information selon la province ou le territoire de résidence. Parce que les francophones ne sont pas répartis également entre les diverses unités géographiques et parce que la proportion qu'ils y représentent varie d'une division de recensement (DR) ou d'une subdivision de recensement (SDR) à l'autre au sein des régions, la présentation de statistiques qui tiennent compte de leur part relative au sein de leur municipalité de résidence se révèle être fort utile aux fins des présentes études. En d'autres termes, la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité peut influencer davantage sur leurs perceptions et leurs pratiques linguistiques que leur proportion au sein d'une plus grande région.

L'examen de la distribution des francophones selon le poids relatif que leur groupe représente au sein des municipalités où ils résident (voir le tableau 2.5) révèle une distribution qui fournit un nouvel éclairage sur le rapport minoritaire/majoritaire. En effet, un peu plus du quart (1 415) des francophones de l'Île résident dans des municipalités où ils constituent 70 % ou plus de la population. Néanmoins, Plus de 70 % des francophones (3 720) de l'Île-du-Prince-Édouard résident dans une municipalité où le poids du groupe francophone représente moins de 30 % de la population.

Tableau 2.5
Effectif et proportion de francophones selon le poids relatif au sein de leur municipalité de résidence, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Poids relatif dans la municipalité	Francophone	
	nombre	%
0 à 9 %	3 170	61,8
10 à 29 %	545	10,7
30 à 49 %
50 à 69 %
70 % et plus	1 415	27,6
Total	5 135	100,0

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Le nombre total de personnes dont la première langue officielle parlée est le français est légèrement différent du nombre obtenu dans d'autres tableaux présentés dans ce portrait. Cet écart résulte de l'arrondissement aléatoire et du mode de répartition aléatoire de la catégorie « français-anglais ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

8. La ville de Charlottetown se situe dans cette division de recensement.

9. La ville de Summerside est localisée dans cette division de recensement.

Le tableau A qui figure à l'annexe A présentent le poids relatif de la population francophone au sein de chacune des régions, des divisions de recensement et de certaines subdivisions qui en font partie en 2006.

Cependant, les tailles des municipalités sont variées et, dans le cas des agglomérations urbaines, par exemple, cette information ne permet pas de savoir si les francophones sont répartis un peu partout à travers l'ensemble du territoire de la municipalité ou s'ils sont concentrés dans certains secteurs spécifiques. Il peut donc être utile de distinguer les municipalités au sein desquelles les francophones sont concentrés sur une partie du territoire de celles où ils ne forment aucune concentration particulière. Pour ce faire, nous présentons ici la répartition des francophones à l'Île-du-Prince-Édouard à l'aide d'un indice de concentration¹⁰. Le tableau 2.6 permet de constater que 28 % des francophones sont fortement concentrés sur le territoire de leur municipalité. La majorité des francophones (55 %) de l'Île-du-Prince-Édouard y sont faiblement concentrés alors que 18 % le sont moyennement.

Tableau 2.6
Répartition des francophones selon la région de résidence et l'indice de concentration au sein de leur municipalité, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Concentration au sein de la municipalité	pourcentage
Faible	54,6
Moyenne	17,9
Forte	27,6
Total	100,0

Nota :

Le terme francophone se réfère au total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et la moitié de la PLOP français et anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

10. Se référer à l'annexe D pour une description de l'indice de concentration et du concept de l'aire de diffusion.

Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française

L'évolution des groupes linguistiques dans une province ou une région donnée dépend de l'effet combiné des facteurs de l'accroissement naturel que sont la fécondité et la mortalité d'une part et ceux de la migration interne et internationale d'autre part. Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, se sont ces deux derniers facteurs qui retiennent particulièrement notre attention. S'y ajoute la composante de la continuité linguistique intergénérationnelle, c'est-à-dire la transmission de la langue maternelle de la mère aux enfants¹¹. Un autre facteur sera également présenté dans cette section, soit celui de la continuité linguistique intragénérationnelle ou, son pendant, le transfert ou la substitution linguistique. Ce dernier, bien que n'influant pas directement sur l'évolution d'un groupe linguistique à court terme, peut néanmoins avoir une influence importante à long terme dans la mesure où la langue d'usage prédominante au foyer est généralement celle qui est transmise aux enfants.

Dans la présente section, une bonne partie de l'information présentée portera sur le groupe de langue maternelle française à l'Île-du-Prince-Édouard. Toutefois, dans le cas de la migration interprovinciale, l'analyse portera également sur la population dont le français est la première langue officielle parlée.

3.1 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie

On sait que la tendance à transmettre une langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population constituant un groupe linguistique donné. Ce facteur de concentration géographique influe également sur la propension à vivre au sein d'un couple exogame, c'est-à-dire un couple dont les conjoints¹² n'ont pas la même langue maternelle. En outre, plus faible est la concentration géographique ou le poids relatif d'un groupe linguistique au sein d'un milieu donné, plus faible sera la propension des parents à transmettre la langue minoritaire. À l'Île-du-Prince-Édouard, la proportion d'enfants issus de couples constitués d'au moins un partenaire de langue maternelle française qui se sont vus transmettre le français comme langue maternelle au moment du Recensement de 2006 se situait à 39 %.

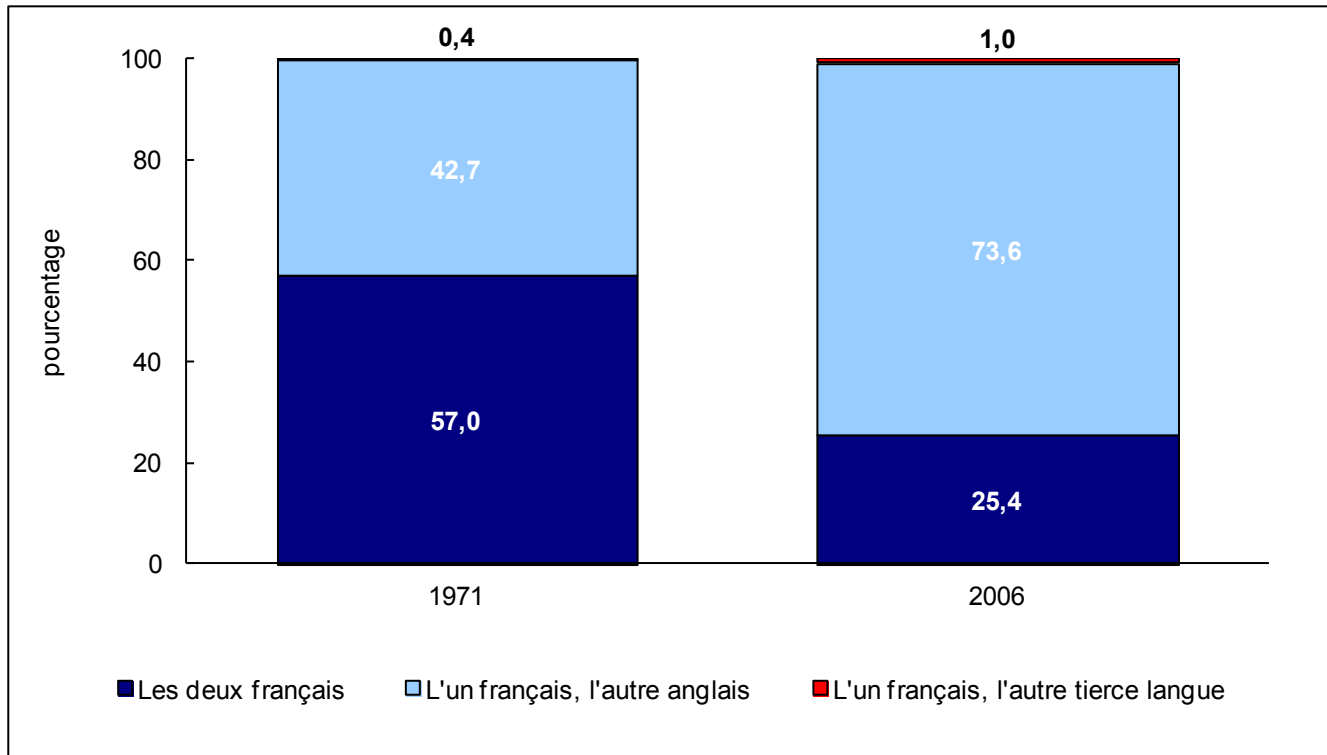
De 1971 à 2006, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a augmenté à l'Île-du-Prince-Édouard, passant de 43 % à 74 %. À l'inverse, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 57 % en 1971 à 25 % en 2006. La formation de familles exogames français-tierce langue a légèrement augmenté durant cette période, de 0,4 % à 1,0 % (voir le graphique 3.1).

11. La transmission d'une langue se fait aussi bien entendu des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.

12. Le terme « conjoint » inclut les personnes légalement mariées ainsi que celles vivant en union de fait.

Graphique 3.1

Proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle française, selon la langue maternelle des parents, Île-du-Prince-Édouard, 1971 et 2006



Nota :

Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Au cours de cette même période, la proportion de couples exogames français-anglais parmi l'ensemble des couples composés d'un conjoint de langue maternelle française s'est fortement accrue, passant de 42 % en 1971 à 71 % en 2006. À l'inverse, la proportion de couples endogames dont les deux conjoints ont le français comme langue maternelle a chuté, passant respectivement de 57 % à 27 %. La proportion de couples exogames français-tierce langue a quant à elle peu changé, passant de 0,7 % en 1971 à 1,6 % en 2006.

En raison de la baisse de la proportion de couples endogames français de 1971 à 2006, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples endogames français s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 83 % en 1971, cette proportion atteignait 89 % en 2006.

On pourrait s'attendre à ce que cette hausse de la transmission du français soit en partie attribuable à une augmentation de la connaissance de la langue française chez les conjoints non francophones en union avec un conjoint francophone. Or dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, bien que le français soit davantage transmis aux enfants en 2006 qu'il ne l'était en 1971, on constate que la proportion de conjoints de langue maternelle autre que française qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais n'a pas augmenté (voir le tableau 3.1). Alors que 19 % des conjoints non francophones en union avec une conjointe de langue française déclaraient pouvoir soutenir une conversation en français en 1971, cette proportion était de 9 % en 2006. De plus, on constate que la proportion de conjointes non francophones, en union avec un conjoint francophone, qui connaissent à la fois le français et l'anglais, est demeurée stable. En effet, cette proportion est passée de 12,5 % en 1971 à 13,4 % en 2006.

Tableau 3.1
Proportion de conjoints de langue maternelle autre que français qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais selon la combinaison linguistique du couple, Île-du-Prince-Édouard, 1971 et 2006

Combinaison linguistique du couple	1971	2006
	pourcentage	
Conjoint anglais ou autre langue et conjointe français	18,6	8,8
Conjoint français et conjointe anglais ou autre langue	12,5	13,4

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

En outre, mentionnons qu'en 2006, 11,6 % des conjointes de langue maternelle française qui vivaient avec un conjoint de langue anglaise parlaient français le plus souvent à la maison. En 1971, cette proportion était sensiblement la même (10,7 %). Chez les conjoints de langue maternelle française qui vivent avec une conjointe de langue anglaise ces proportions sont restées identiques, soit de 4,6 % en 2006 et 4,7 % en 1971.

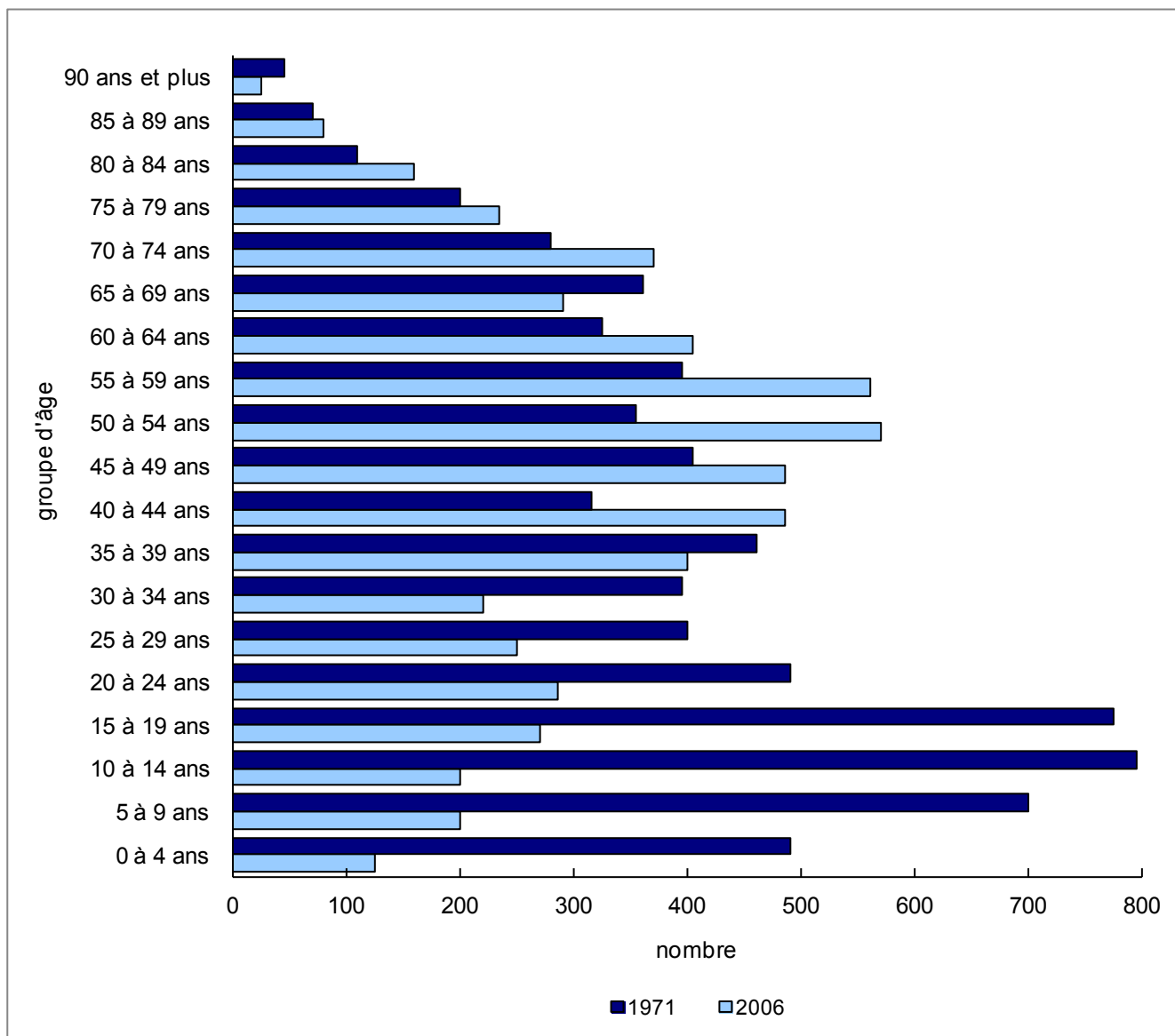
3.2 La structure par âge

L'examen de l'évolution de la structure par âge de la population francophone de l'Île-du-Prince-Édouard est instructif dans la mesure où il permet de mettre au jour une partie de l'histoire démographique de cette population tout en fournissant une indication de son évolution future. De 1971 à 2006, cette évolution est essentiellement le résultat de la diminution de l'indice synthétique de fécondité des femmes francophones, du solde migratoire interprovincial de la population de langue maternelle française et d'une hausse de l'espérance de vie. À tous ces phénomènes vient s'ajouter une transmission faible ou modérée du français comme langue maternelle aux enfants. Rappelons en effet qu'au moment du Recensement de 2006, environ quatre enfants de moins de 18 ans sur dix issus de couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle française s'était vu transmettre le français comme langue maternelle.

Le graphique 3.2 permet de cerner l'évolution de la structure par âge de la population de langue maternelle française de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons déjà mentionné que de 1971 à 2006, la population de ce groupe linguistique a connu une baisse de près de 24 % de son effectif, passant ainsi de 7 360 à 5 610 personnes. Ce ne sont pas toutes les cohortes toutefois qui ont vu leur effectif décroître. En fait, les effectifs des cohortes âgées de moins de 40 ans ont connu des pertes en raison d'une baisse de la fécondité des femmes francophones, en partie due à un taux de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations. En contrepartie, on observe une hausse modérée du nombre de personnes âgées de 40 ans ou plus en raison du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

En 2006, le nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans (125) était plus faible que le nombre d'adultes âgés de 25 à 29 ans (250), l'âge moyen de la fécondité, pour un rapport de 0,50. Par comparaison, en 1971 ce rapport était de 1,2 (soit 490 / 400). En outre, notons que sur le graphique 3.2, l'effectif de la génération des *baby-boomers* (nés de 1946 à 1966), qui correspondait aux cohortes d'âges des 5 à 9 ans à 20 à 24 ans (2 760) en 1971, est beaucoup plus important que celui des cohortes âgées de 40 à 44 ans à 55 à 59 ans (2 100) 35 ans plus tard.

Graphique 3.2
Structure par âge de la population de langue maternelle française,
Île-du-Prince-Édouard, 1971 et 2006



Nota : Les réponses multiples ont été réparties également.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le faible effectif des plus jeunes générations en 2006, couplé au fait qu'au cours des prochaines décennies plusieurs cohortes franchiront le cap des 65 ans, résultera en une structure par âge témoignant d'un vieillissement important de la population de langue maternelle française à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le vieillissement de la population de langue maternelle française étant principalement le fait d'un faible indice synthétique de fécondité et d'un allongement progressif de l'espérance de vie, on peut présumer qu'il résulte également d'une non-transmission de la langue maternelle française aux enfants. Tel que mentionné plus haut, le taux de transmission intergénérationnelle du français dans les familles composées de couples exogames français-anglais est faible, bien qu'il ait augmenté de 1971 à 2006 (voir le graphique 3.2). C'est plutôt la transmission de l'anglais (79 %) aux enfants issus de ces couples exogames qui prévalait en 2006.

Prise dans son ensemble, la continuité linguistique intergénérationnelle n'a pas favorisé la population francophone au cours de cette période. Celle-ci se mesure en établissant le rapport du nombre d'enfants de langue maternelle française âgés de moins de 5 ans à celui du nombre d'enfants dont la mère est de langue maternelle française¹³. À Île-du-Prince-Édouard, cet indice se situait à 0,51 en 2006, une baisse par rapport à 1971 alors qu'il était de 0,60. Notons qu'« un groupe linguistique ressort gagnant du processus de transmission de la langue maternelle lorsque l'indice est supérieur à 1. [...] À l'inverse, le bilan des déplacements est défavorable à une langue maternelle lorsque son indice est inférieur à 1 » (Lachapelle et Lepage, 2011 : page 91). Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, la transmission intergénérationnelle demeure défavorable à la population de langue maternelle française dans la mesure où cet indice de continuité intergénérationnelle est inférieur à 1¹⁴.

La forte baisse des naissances qu'a connue le groupe de langue maternelle française depuis 35 ans n'est pas unique à ce groupe linguistique. Le graphique 3.3 rend compte de la structure par âge des principaux groupes de langue maternelle en 2006. On constate que les conséquences d'un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations sont également apparentes chez les Anglophones de moins de 15 ans, bien que la part relative des cohortes de moins de 35 ans du groupe anglophone soit plus importante que ne l'est celle des deux autres groupes. Contrairement au groupe de langue maternelle française et tierce, le groupe anglophone bénéficie de l'apport de la mobilité linguistique intergénérationnelle des deux autres groupes.

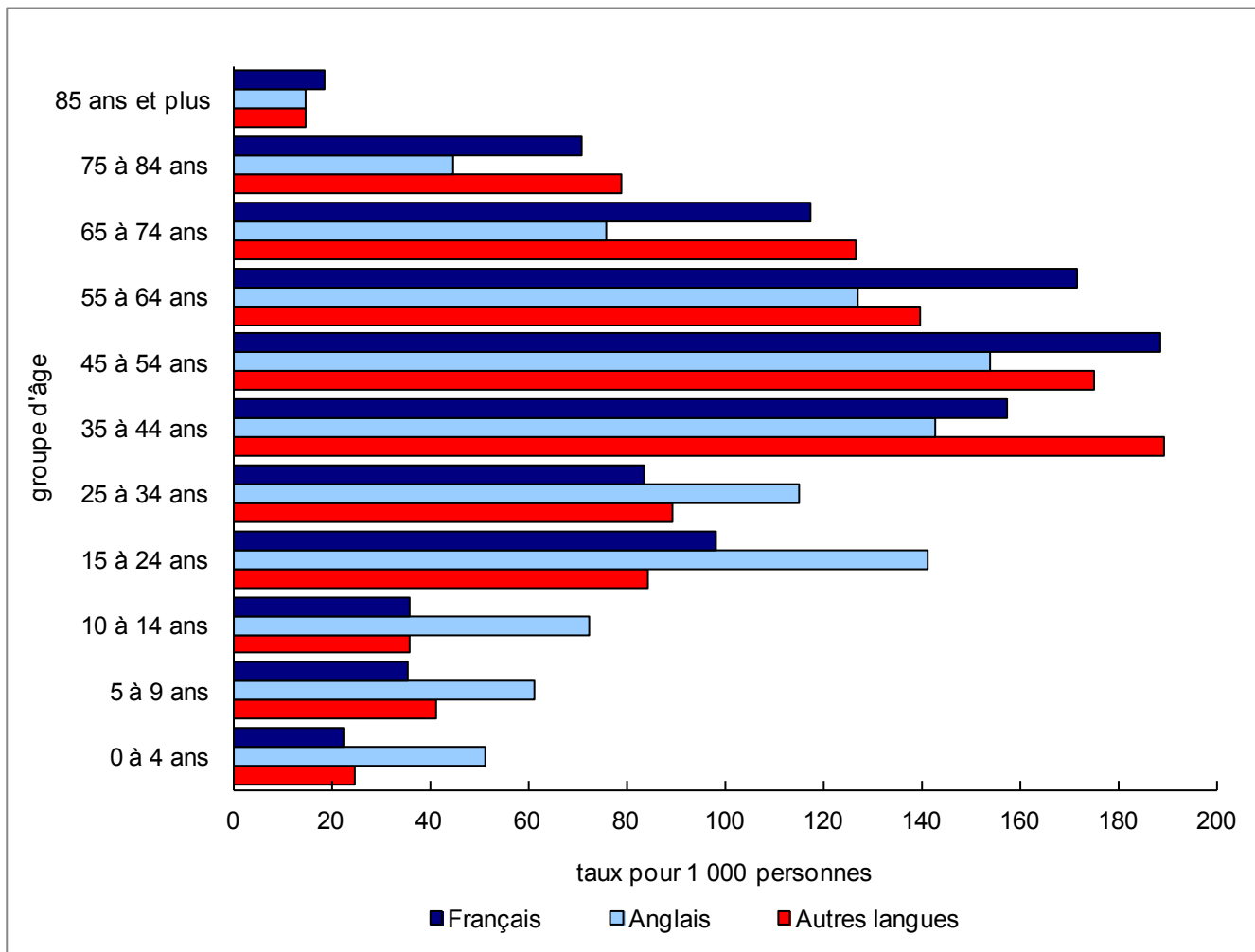
Mentionnons en outre que la surreprésentation du groupe de langue maternelle française par rapport au groupe d'anglophones parmi les cohortes âgées de 35 ans et plus fait état d'un vieillissement de la population qui est autant marqué chez les francophones que chez les personnes de langue maternelle tierce.

13. Pour ce faire, les démographes considèrent généralement les enfants vivant dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme, lesquels représentent plus de 97 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge.

14. Pour un examen approfondi de cette approche, se référer à Lachapelle et Lepage (2011).

Graphique 3.3

Structure par âge des populations de langue maternelle française, anglaise et autres, Île-du-Prince-Édouard, 2006 (taux pour 1 000)



Nota : Les réponses multiples ont été réparties également entre les groupes linguistiques.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.3 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle

Les transferts linguistiques, aussi appelés substitutions linguistiques, désignent le phénomène suivant lequel la principale langue d'usage au foyer est différente de la langue maternelle des individus. Ce phénomène de mobilité linguistique n'a pas d'incidence directe sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Toutefois, dans la mesure où la langue qui domine au foyer est habituellement celle qui est transmise aux enfants, elle influe donc à long terme sur le devenir des groupes linguistiques. En outre, lorsque le critère utilisé pour la définition des groupes linguistiques est celui de la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison a une influence directe sur l'effectif du groupe francophone. Par exemple, selon ce critère, les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles et qui ont soit le français et l'anglais, soit une tierce langue comme langue maternelle font partie du groupe de langue française s'ils parlent le français le plus souvent au foyer¹⁵.

15. Rappelons que les personnes de tierce langue maternelle qui ne connaissent que le français se voient attribuer le français en tant que première langue officielle parlée, peu importe qu'elles parlent ou non cette langue le plus souvent à la maison.

Au fil des recensements, on a pu constater une augmentation du taux de transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française à l'Île-du-Prince-Édouard. Ainsi, en 1971, 43 % des insulaires dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 51 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Presque nulle chez les personnes de langue maternelle anglaise, la proportion de transferts linguistiques est restée stable, se situant à 0,3 % en 1971 et à 0,1 % en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, les transferts linguistiques sont restés plutôt stables de 1971 à 2001, soit autour de 70 %. Cependant, ils sont passés de 71 % en 2001 à 60 % en 2006, soit une diminution importante pouvant s'expliquer par une forte augmentation de l'effectif des personnes de tierce langue maternelle au cours de la même période.

Tableau 3.2
Taux de transferts linguistiques selon la langue maternelle, Île-du-Prince-Édouard, 1971 à 2006

Année	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
pourcentage			
1971	43,2	0,3	69,5
1981	37,8	0,2	64,0
1991	46,8	0,1	72,2
2001	53,2	0,1	71,0
2006	50,6	0,1	60,2

Nota :

À l'exception de 1971, seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Un indice de continuité linguistique peut également être utilisé comme corollaire du taux de transferts linguistiques. Cet indice représente le rapport de l'effectif des personnes d'une langue d'usage donnée (au foyer) à l'effectif des personnes de langue maternelle correspondante. Lorsque cet indice est supérieur à 1, cela signifie que ce groupe ressort gagnant des échanges avec les autres groupes linguistiques alors qu'un indice inférieur à 1 signifie une situation défavorable au groupe en question.

À la lumière des statistiques présentées au tableau 3.3, on constate que le groupe de langue maternelle française a vu son indice de continuité linguistique passer de 0,60 à 0,49 de 1971 à 2006 alors que celui du groupe anglophone est demeuré le même, soit de 1,04. L'indice du groupe de tierce langue maternelle a quant à lui peu varié au cours de cette même période : en 2006, il se situait à 0,39.

Tableau 3.3
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et indice de continuité linguistique, Île-du-Prince-Édouard, 1971 et 2006

Caractéristiques linguistiques	1971			2006		
	Français	Anglais	Autres	Français	Anglais	Autres
			langues			langues
nombre						
Langue parlée le plus souvent à la	4 410	106 790	440	2 755	130 270	1 180
Langue maternelle	7 360	103 115	1 165	5 610	125 565	3 030
Indice de continuité linguistique (%)	0,60	1,04	0,38	0,49	1,04	0,39

Nota :

Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Les statistiques du tableau 3.4 révèlent que la langue parlée le plus souvent à la maison varie en fonction de la langue maternelle des personnes qui utilisent ces langues. En 2006, environ la moitié (48,5 %) des personnes ayant le français comme langue maternelle parlent le plus souvent le français à la maison, alors que l'autre moitié (51,5 %) utilisent l'anglais. En outre, la quasi-totalité (99,9 %) des personnes de langue maternelle anglaise utilisent l'anglais à la maison. Pour ce qui est des personnes de tierce langue maternelle, elles utilisent majoritairement l'anglais (62,3 %) à la maison alors que 37,4 % font usage d'une tierce langue maternelle.

Tableau 3.4
Population selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison			Total
		Français	Anglais	Autres langues	
Français	nombre	2 595	2 755	0	5 345
	pourcentage	48,5	51,5	0,0	100,0
Anglais	nombre	95	125 110	50	125 260
	pourcentage	0,1	99,9	0,0	100,0
Autres langues	nombre	10	1 840	1 110	2 960
	pourcentage	0,3	62,3	37,4	100,0
Total	nombre	2 695	129 710	1 160	133 570

Nota :

Avec égale répartition des réponses multiples à la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison et réponses uniques à la question sur la langue maternelle. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En raison du fait que la principale langue d'usage d'un individu à la maison diffère de sa langue maternelle, la notion de transfert linguistique a souvent été perçue comme un phénomène désignant l'abandon de la langue maternelle. Or, depuis 2001, le recensement canadien comporte une question sur les langues autres que la langue principale qui sont parlées de façon régulière au foyer. Bien qu'il puisse être difficile de juger de la façon dont les répondants interprètent cette nouvelle question, des tests qualitatifs effectués auprès de répondants ainsi que les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) ont montré que ceux-ci y associaient habituellement une utilisation quotidienne de cette langue.

Les résultats du recensement sur cette question permettent de distinguer le phénomène du transfert linguistique partiel de celui du transfert linguistique complet. Par le fait même, le corollaire de cette distinction amène à nuancer la notion de continuité linguistique dans la mesure où l'utilisation régulière de sa langue maternelle au foyer ne peut être interprétée comme une discontinuité d'usage linguistique.

En 2006, près de 2 700 résidants de l'Île-du-Prince-Édouard parlaient le français comme seule langue principale à la maison alors que 150 personnes déclaraient parler cette langue le plus souvent en combinaison avec l'anglais ou une tierce langue (voir le tableau 3.5). Ainsi, ce sont 2,1 % des insulaires qui ont déclaré avoir le français comme principale langue d'usage. Les données tirées du Recensement de 2006 révèlent également que 2 400 personnes ont déclaré parler régulièrement le français à la maison, bien qu'il ne s'agisse pas de leur principale langue d'usage (voir le tableau 3.6). En somme, le français est parlé le plus souvent ou régulièrement au foyer par 3,9 % de la population de la province, soit environ 5 250 personnes.

Tableau 3.5
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées régulièrement à la maison, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Type de réponse	Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison		Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Réponses uniques	133 570	99,5	133 890	99,8	4 770	3,6
Français	5 350	4,0	2 680	2,0	2 390	1,8
Anglais	125 265	93,3	130 110	97,0	1 610	1,2
Autre	2 960	2,2	1 100	0,8	770	0,6
Réponses multiples	640	0,5	310	0,2	25	0,0
Français et anglais	500	0,4	150	0,1	0	0,0
Anglais et autre	105	0,1	165	0,1	0	0,0
Français et autre	25	0,0	0	0,0	20	0,0
Anglais et français et autre	15	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	134 205	100,0	134 205	100,0

Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3.6
Effectif et proportion de la population ayant le français en tant que langue maternelle, première langue officielle parlée, langue parlée le plus souvent à la maison et langue parlée régulièrement à la maison, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Langue française	nombre	pourcentage
Langue maternelle	5 875	4,4
Première langue officielle parlée	5 180	3,9
Langue parlée au moins régulièrement à la maison	5 250	3,9
Langue parlée le plus souvent à la maison	2 830	2,1
Langue parlée régulièrement à la maison	2 415	1,8

Nota : Réponses uniques et multiples combinées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information sur l'utilisation régulière du français comme langue secondaire au foyer permet de distinguer les transferts linguistiques complets des transferts linguistiques partiels. Ainsi, en se fondant sur les réponses uniques à la question sur la première langue apprise et encore comprise au moment du Recensement de 2006 (communément appelée langue maternelle), on constate que, pour l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard, le tiers des personnes dont le français est la langue maternelle n'utilisent pas cette langue au moins régulièrement à la maison (transfert complet) alors que 19 % en font un usage régulier (transfert partiel). Par conséquent, le français n'est la langue d'usage principale au foyer que pour 49 % de l'ensemble des francophones. Notons par ailleurs qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, les francophones qui opèrent un transfert linguistique le font dans la quasi-totalité des cas vers l'anglais.

On sait que les taux de transferts linguistiques complets et partiels varient selon le groupe d'âge (voir le tableau 3.7). À Île-du-Prince-Édouard, les statistiques du Recensement de 2006 révèlent que plus les francophones sont âgés, plus ils sont susceptibles d'avoir fait un transfert linguistique complet, exception faite des personnes âgées de 65 ans ou plus et dont le comportement linguistique se rapproche davantage de celui des 35 à 54 ans. D'une part, les francophones âgés de 55 à 64 ans sont plus enclins à utiliser une autre langue que le français à la maison (70 %) que ceux des autres groupes d'âge alors que ceux de moins de 15 ans sont moins susceptibles de le faire (18 %). Pour ce qui est des taux de transferts linguistiques partiels, les francophones âgés de 25 à 64 ans s'avèrent être ceux affichant les taux les plus élevés (environ 21 %).

Tableau 3.7
Taux de transferts linguistiques complets et partiels des francophones selon le groupe d'âge, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Groupe d'âge	Transferts linguistiques		
	Complets	Partiels	Total
	pourcentage		
0 à 14 ans	4,4	13,4	17,9
15 à 24 ans	12,7	13,8	26,4
25 à 34 ans	20,4	21,6	42,0
35 à 54 ans	34,8	20,5	55,3
55 à 64 ans	48,6	21,6	70,2
65 ans et plus	39,2	16,0	55,2
Total	32,1	18,6	50,6

Nota :

Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. Seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'exogamie est souvent associée aux transferts linguistiques des francophones à l'extérieur du Québec. En effet, 84 % des Francophones de l'Île-du-Prince-Édouard qui vivent en situation d'exogamie avec un conjoint de langue maternelle anglaise parlent l'anglais le plus souvent à la maison. Les données de l'EVMLO permettent cependant de mieux documenter le lien entre l'exogamie et le transfert linguistique des francophones. Ainsi, chez plus de la moitié des francophones, on constate que le transfert linguistique a eu lieu bien avant le moment de former une union avec un conjoint anglophone : environ 72 % des francophones qui vivent en situation d'exogamie ont commencé à parler l'anglais le plus souvent à la maison avant l'âge de 21 ans, dont 45 % avant l'âge de 15 ans. Ainsi, ce n'est pas seulement l'exogamie qui influe sur le fait qu'un francophone parle l'anglais le plus souvent à la maison. De fait, ces résultats donnent à penser qu'habiter en milieu fortement minoritaire accroît l'usage de la langue majoritaire dans les activités quotidiennes et influe à moyen terme sur la langue principale des francophones et, ultimement, sur la propension à choisir un conjoint de langue anglaise. Quoi qu'il en soit, le lien entre exogamie et langue d'usage au foyer est certainement bi-directionnel.

Les données tirées de l'EVMLO jettent un éclairage sur l'association qu'on tend à établir entre transfert linguistique et anglicisation. L'enquête comprend en effet une question sur la langue principale des répondants, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise pour parler. Les données révèlent que 59 % de la population dont le français est la première langue officielle parlée a soit le français (38 %) soit les deux langues officielles (21 %) comme langue(s) principale(s).

Dans l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard, une proportion plus importante de francophones déclarent parler anglais le plus souvent à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français. Ainsi, environ 50 % des insulaires francophones déclarent parler l'anglais¹⁶ le plus souvent à la maison alors que 40 % ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français.

3.4 Usage du français dans la sphère publique

Les statistiques tirées du recensement de la population permettent de faire état de l'utilisation des langues dans la sphère privée (au foyer) et, comme nous le verrons à la section portant sur la population active, sur l'utilisation des langues en milieu de travail. Mais que savons-nous de l'utilisation de l'anglais et du français par les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard, dans des domaines d'interaction autres que celui du foyer?

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte de nombreuses questions sur l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique tels les commerces, les institutions du système de santé (que nous aborderons plus en détail à la section suivante), les activités de bénévolat, de soutien social, les activités communautaires ou sportives, etc. Certaines questions de l'enquête portent également sur des domaines qui se situent à la frontière des sphères privée et publique tels, par exemple, la langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer ou la langue dans laquelle on « consomme » divers médias.

L'examen des pratiques linguistiques dans divers domaines des sphères publique et privée révèle que, à l'Île-du-Prince-Édouard, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans la sphère publique alors que dans la sphère privée (au foyer) elle utilise autant le français que l'anglais (voir le graphique 3.4). C'est dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces (87 %) et la consommation des médias (80 %) que l'usage prédominant de l'anglais (surtout ou seulement) est le plus répandu. Dans les autres domaines de la sphère publique (avec les amis, au sein des réseaux immédiats et au travail), le degré d'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais varie peu, soit entre 53 % et 64 %. Fait à noter, l'utilisation conjointe du français et de l'anglais par les francophones oscille entre 10 % et 18 % selon le domaine.

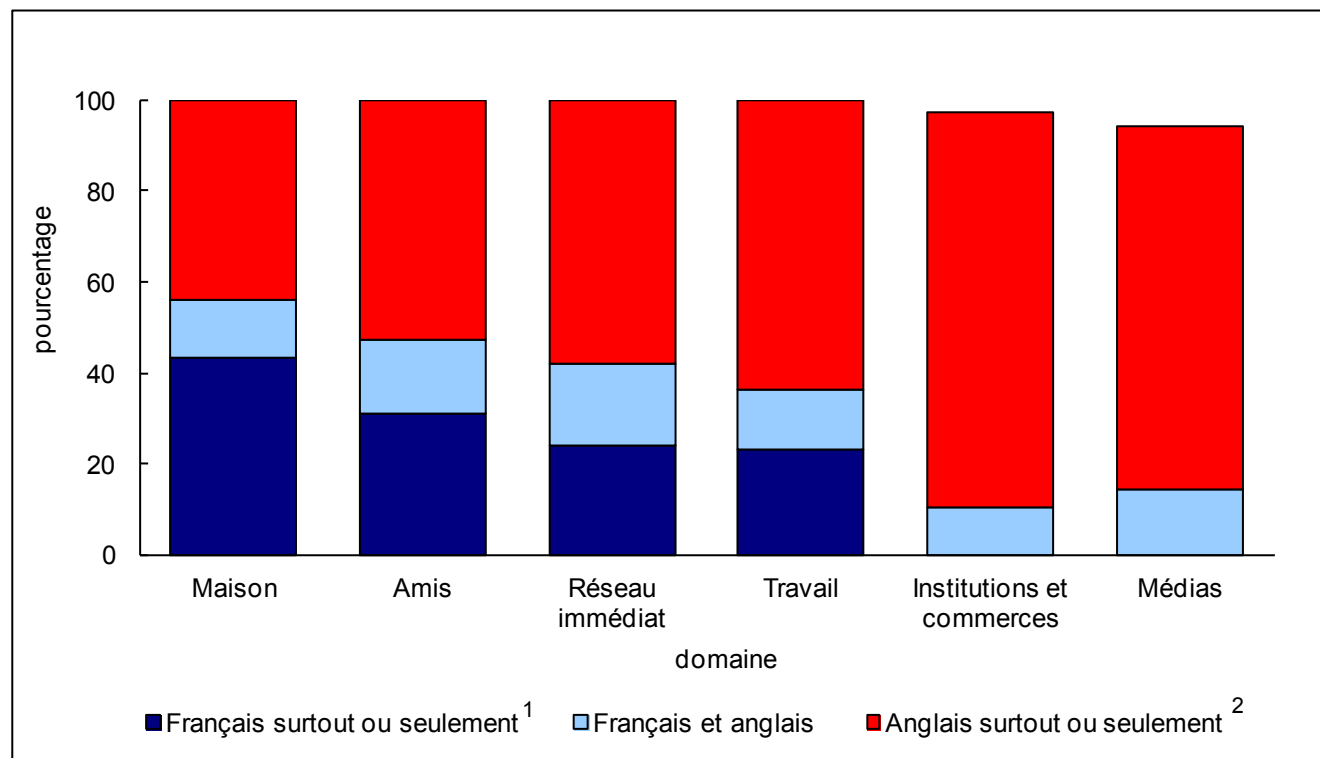
L'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique révèle que 67 % de la population dont le français est la seule première langue officielle parlée utilise surtout ou seulement l'anglais dans l'ensemble des domaines de la sphère publique (médias, institutions et commerces, travail, réseau immédiat et amis à l'extérieur du foyer)¹⁷. Ainsi, dans la sphère publique, 29 % des francophones utilisent exclusivement l'anglais alors que 39 % utilisent surtout l'anglais (avec une autre langue).

16. Cette proportion inclut les réponses uniques et multiples. Par le fait même elle inclut les francophones qui déclarent utiliser à la fois le français et l'anglais comme langues le plus souvent parlées à la maison.

17. Se référer à l'annexe C pour une description de l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique.

Graphique 3.4

Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Île-du-Prince-Édouard, 2006



1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique. Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

3.5 Connaissance du français

La proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (13 %) au sein de l'ensemble de la population de l'Île-du-Prince-Édouard en 2006 est plus grande que celle de la population qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (4,2 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (3,8 %). La part relative des insulaires de l'Île-du-Prince-Édouard ayant la capacité de soutenir une conversation en français est fortement polarisée selon le groupe linguistique. Bien que 92 % des personnes de langue maternelle française aient déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion était de 9 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 10 % chez les personnes de tierce langue maternelle (voir le tableau 3.8).

Tableau 3.8
Connaissance des langues officielles selon la langue maternelle,
Île-du-Prince-Édouard, 2001 et 2006

Langue maternelle	Connaissance des langues officielles									
	2001					2006				
	Français		Ni français et ni anglais		Total	Français		Ni français et ni anglais		Total
Français	Anglais	anglais	anglais		Français	Anglais	anglais	anglais		
pourcentage										
Français	1,6	9,1	89,3	0,0	100,0	0,9	7,5	91,6	0,0	100,0
Anglais	0,0	91,6	8,4	0,0	100,0	0,0	90,7	9,3	0,0	100,0
Autres langues	0,0	88,8	9,6	1,6	100,0	0,0	89,0	9,6	1,4	100,0
Total	0,1	87,9	12,0	0,0	100,0	0,0	87,2	12,7	0,0	100,0

Nota : Les réponses multiples concernant la langue maternelle ont été réparties également entre les groupes linguistiques.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 2001 et 2006.

Pour les personnes ayant comme langue principale le français, les opportunités d'utiliser cette langue peuvent s'accroître si elles sont en contact avec des personnes qui peuvent soutenir une conversation en français, même si cette langue n'est pas leur première langue officielle parlée. À l'Île-du-Prince-Édouard, parmi les anglophones¹⁸ bilingues, c'est-à-dire qui déclarent être capables de soutenir une conversation à la fois en français et en anglais, 11 % parlaient le français au moins régulièrement à la maison et 29 % l'utilisaient au moins de façon régulière au travail en 2006.

Dans les municipalités où les francophones représentent moins de 10 % de la population, le taux de bilinguisme français-anglais chez les non-francophones atteint à peine 10 %. Dans celles où ils représentent de 10 % à 29 % de la population de leur municipalité, le niveau de connaissance du français chez les non-francophones grimpe à 19 % alors que dans les municipalités où les francophones représentent plus de 70 % de la population, le taux de bilinguisme français-anglais chez les anglophones atteint près de 30 %. Ainsi, plus forte est la part relative des francophones au sein de leur municipalité, plus élevée sera le niveau de connaissance du français chez les non-francophones.

3.6 Migration

La mobilité des francophones à l'intérieur du Canada est un facteur qui influe sur l'évolution de la population de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard.

3.6.1 Lieu de naissance

Le tableau 3.9 rend compte du lieu de naissance des francophones de l'Île-du-Prince-Édouard. On y observe, en 2006, qu'environ 70 % des personnes de langue maternelle française et de celles dont le français est la première langue officielle parlée étaient nées à l'Île-du-Prince-Édouard. Peu importe le critère retenu, environ 27 % des francophones résidant à l'Île-du-Prince-Édouard étaient nés dans une autre province ou un territoire du Canada, dont 12 % au Québec et 8,5 % au Nouveau-Brunswick. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart¹⁹, ils composaient entre 2 et 3 % de la population de langue maternelle française et de celle dont le français est la première langue officielle parlée.

18. Sans répartition des réponses multiples.

19. Les personnes nées à l'étranger comprennent les immigrants, les résidents non permanents et les Canadiens de naissance nés à l'étranger.

Tableau 3.9
Lieu de naissance des francophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Lieu de naissance	Français langue maternelle		Français première langue officielle parlée	
	nombre	%	nombre	%
Né à l'Île-du-Prince-Édouard	3 970	70,7	3 590	69,9
Né dans une autre province canadienne	1 535	27,3	1 395	27,1
Né au Québec	650	11,6	605	11,8
Né au Nouveau-Brunswick	475	8,5	435	8,5
Né à l'extérieur du Canada	110	2,0	150	2,9
Total	5 610	100,0	5 130	100,0

Nota :

Les réponses multiples ont été réparties également. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.6.2 Migration interprovinciale

De 1981 à 2006, le solde migratoire net de francophones entre l'Île-du-Prince-Édouard et les autres provinces et territoires a été presque nul, variant de -590 à 335 selon la période quinquennale (voir le tableau 3.10). Les départs de francophones vers les autres provinces ou territoires ont oscillé entre 390 et 1 140 alors que le nombre de migrants qui sont venus s'installer sur l'Île a varié de 380 à 725 au cours d'un lustre donné. En ce qui a trait aux anglophones de la province, on remarque qu'ils ont également été plus ou moins aussi nombreux, à avoir quitté l'Île-du-Prince-Édouard qu'à être venus s'y installer. Par conséquent, le solde migratoire net est passé de 1 215 personnes au cours du lustre de 1981 à 1986 à 740 au cours du lustre 2001 à 2006. C'est de 1986 à 1991 que la province a connu son solde migratoire le plus défavorable, comptant une migration nette de - 240 personnes.

Tableau 3.10
Migration interprovinciale entre l'Île-du-Prince-Édouard et les autres provinces et territoires selon la première langue officielle parlée, 1981 à 2006

Période	Première langue officielle parlée		
	Total	Français	Anglais
nombre			
De l'Île-du-Prince-Édouard vers les autres provinces et territoires			
1981 à 1986	7 945	390	7 540
1986 à 1991	9 630	1 140	8 490
1991 à 1996	7 480	400	7 060
1996 à 2001	7 755	545	7 210
2001 à 2006	7 690	550	7 125
Des autres provinces et territoires vers l'Île-du-Prince-Édouard			
1981 à 1986	9 480	725	8 755
1986 à 1991	8 785	540	8 250
1991 à 1996	8 950	700	8 250
1996 à 2001	7 900	380	7 515
2001 à 2006	8 300	420	7 870
Migration nette (arrivées moins les départs)			
1981 à 1986	1 535	335	1 215
1986 à 1991	-840	-590	-240
1991 à 1996	1 465	305	1 185
1996 à 2001	145	-160	305
2001 à 2006	610	-130	740

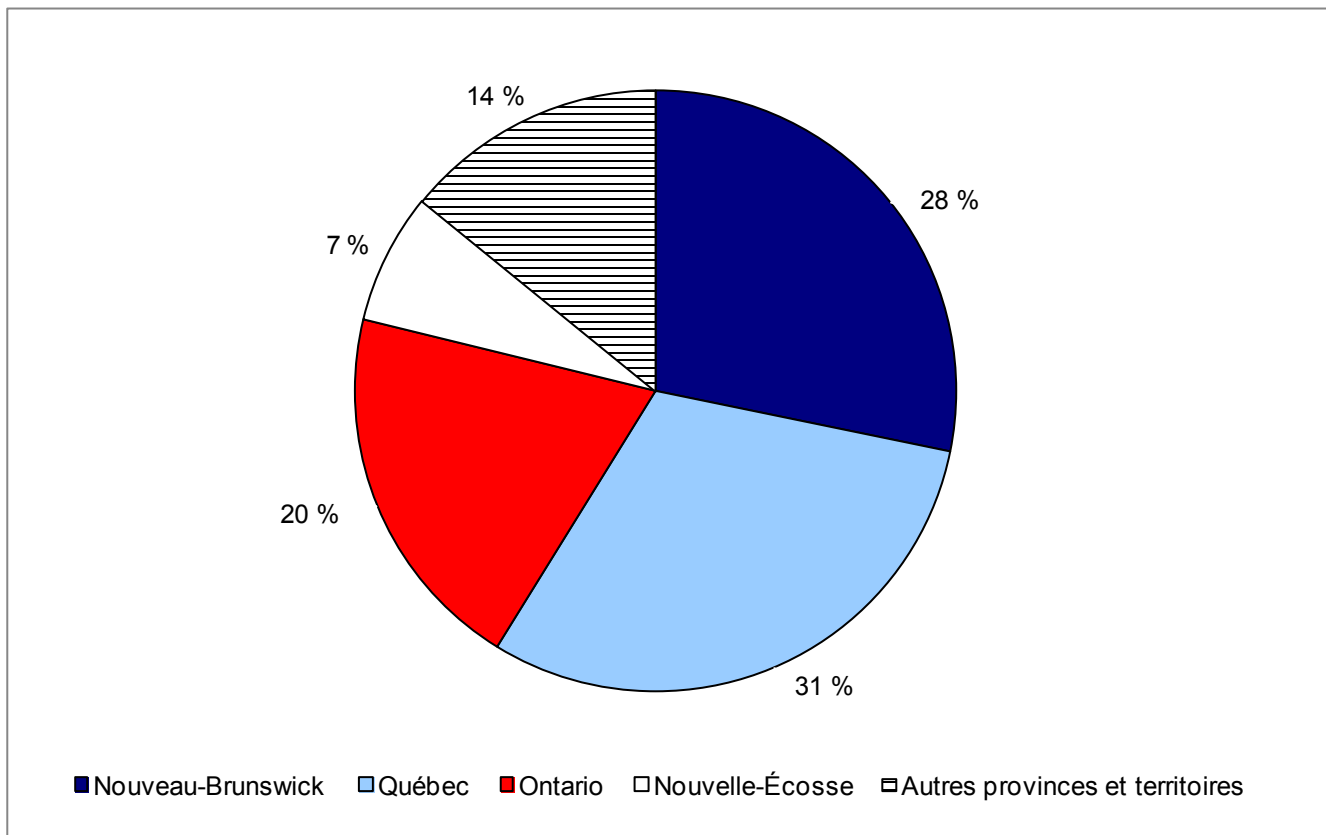
Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1981 à 2006.

Les graphiques 3.5 et 3.6 rendent compte des mouvements migratoires entre l'Île-du-Prince-Édouard et les autres provinces et territoires de 2001 à 2006. On y constate que parmi les quelque 425 francophones qui sont venus s'établir à l'Île-du-Prince-Édouard en provenance des autres provinces et territoires, 31 % résidaient au Québec et 28 % au Nouveau-Brunswick en 2001. Parmi les quelque 540 francophones qui vivaient à l'Île-du-Prince-Édouard en 2001 et qui ont par la suite migré vers d'autres provinces, environ la moitié se sont établis au Québec alors qu'un peu plus de 20 % ont choisi le Nouveau-Brunswick.

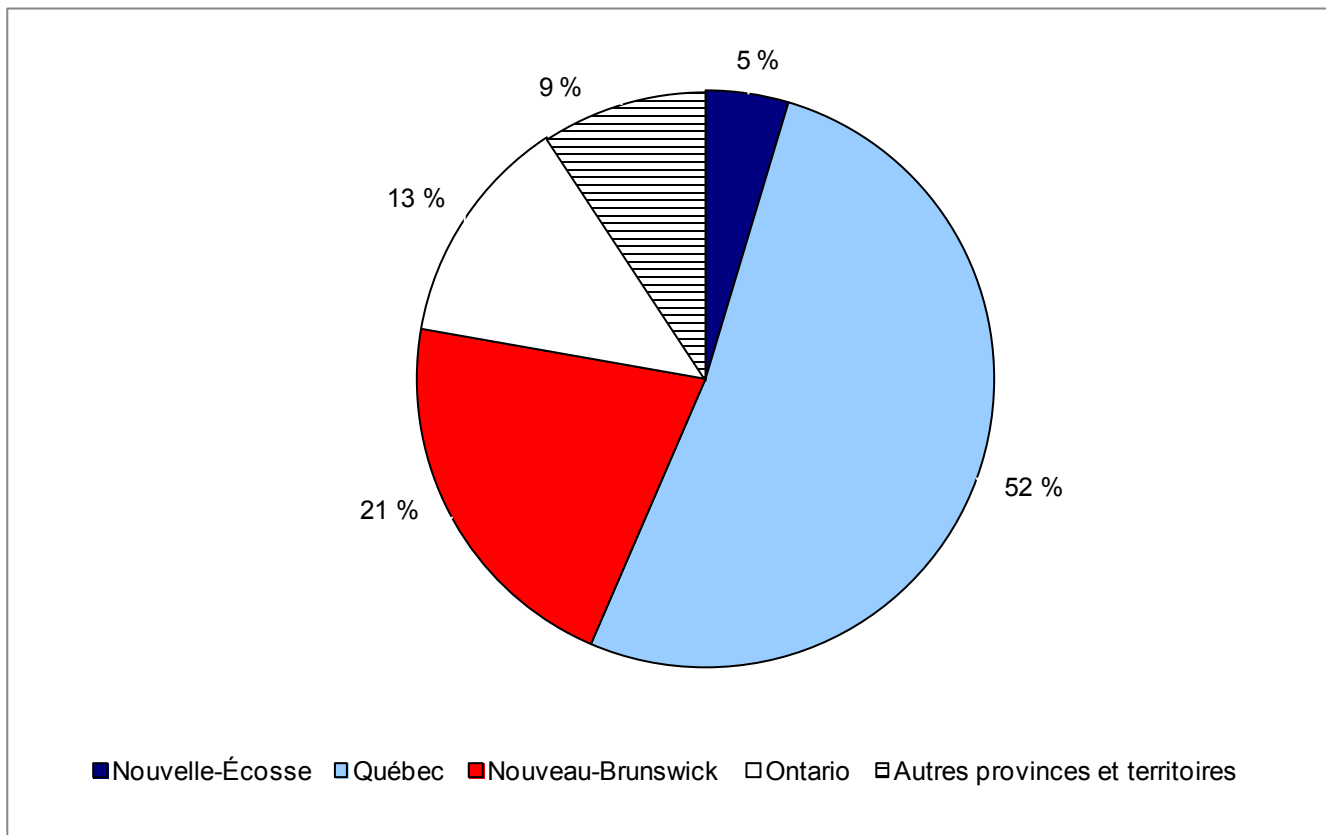
Graphique 3.5
Province ou territoire d'origine des francophones qui se sont établis à l'Île-du-Prince-Édouard de 2001 à 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 3.6
Destination des francophones qui ont quitté l'Île-du-Prince-Édouard pour s'établir dans une autre province ou territoire de 2001 à 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* investit dans des secteurs prioritaires, dont les cinq suivants : la santé, la justice, les arts et la culture, le développement économique et l'immigration. Le dernier des ces secteurs a fait l'objet d'un rapport analytique diffusé par Statistique Canada en avril 2010 (Houle et Corbeil, 2010). Nous présentons dans cette section des statistiques portant sur les quatre autres secteurs prioritaires identifiés dans la *Feuille de route*. De plus, la *Feuille de route* comprend un appui financier à l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce secteur d'activité a été identifié comme étant d'une grande importance pour l'avenir des minorités de langue officielle au Canada (Lord, 2008); une section y sera donc consacrée.

À partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) et du recensement, nous présentons de l'information générale sur la présence du français et la situation des francophones dans chacun de ces secteurs.

4.1 La santé

Une langue commune entre les patients et les professionnels de la santé constitue un des éléments essentiels à l'accès aux services de soins de santé et à l'efficacité de ceux-ci. Les barrières linguistiques peuvent en effet faire en sorte que certains membres des communautés francophones en situation minoritaire soient moins bien desservis par les services de soins de santé. Dans cette optique, il importe d'examiner l'état de la situation pour les communautés francophones de l'Île-du-Prince-Édouard en ce qui concerne certaines dimensions de l'accès aux services de soins de santé.

Lors du Recensement de 2006, très peu de médecins et d'infirmières²⁰ travaillant à l'Île-du-Prince-Édouard ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors qu'aucun ne déclarait utiliser le français au moins régulièrement²¹ dans le cadre de leur travail²².

La proportion de médecins et d'infirmières capables de soutenir une conversation en français est plus élevée que la part relative de la population francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. Néanmoins, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que la majorité des francophones de l'Île-du-Prince-Édouard indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille (96 %), les infirmières (87 %) et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins (89 %). La méconnaissance du français par les professionnels de la santé, tel que perçue par les répondants, est la principale raison mentionnée par les francophones pour expliquer l'absence d'obtention de services dans cette langue lors de leurs consultations. Une telle raison influe donc grandement sur la principale langue utilisée lors des échanges.

Dans l'ensemble, les résultats de l'EVMLO et du recensement permettent d'observer que la concentration des francophones au sein de la municipalité de résidence et la disponibilité de professionnels ayant une connaissance du français sont deux facteurs importants qui modulent le degré d'utilisation de l'une ou l'autre des langues avec les professionnels de la santé.

20. Les très petits effectifs de médecins et d'infirmières observés à l'Île-du-Prince-Édouard rendent difficile la présentation d'une estimation fiable du nombre et de la proportion de médecins et d'infirmières qui pratiquent dans cette province. Compte tenu de l'erreur d'échantillonnage et de l'arrondissement aléatoire dont ces nombres font l'objet, il est difficile d'estimer avec précision le nombre de médecins et d'infirmières de langue française, ceux qui utilisent le français au travail, ou encore d'estimer le nombre de locuteurs de cette langue chez ces professionnels de la santé.

21. C'est-à-dire soit le plus souvent soit régulièrement.

22. Voir à ce propos le tableau 2.1 du document *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006* (Blaser, 2009 : p.23).

La présence de professionnels de langue française et de professionnels capables de soutenir une conversation dans la langue minoritaire est susceptible d'augmenter l'accessibilité aux services de soins de santé dans cette langue. À l'Île-du-Prince-Édouard, toutefois, le nombre de professionnels qui sont capables de soutenir une conversation en français est restreint, ce qui ne favorise pas l'utilisation étendue de la langue française dans ce secteur clé de la sphère publique.

Il importe donc d'examiner si les francophones qui déclarent avoir le français comme langue principale ont été plus susceptibles d'utiliser le français lors de leurs interactions avec les professionnels de la santé que ceux dont l'anglais est la langue principale. Il va en effet de soi que l'absence d'utilisation de la langue officielle minoritaire par les francophones dont le français est la langue principale, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise, ne dépend pas des mêmes facteurs que dans le cas des francophones qui ont effectué une substitution linguistique de telle sorte que l'anglais soit désormais la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle rendent compte du fait que quelque soit leur langue principale, la grande majorité des francophones (96 %) utilisent l'anglais lorsqu'ils consultent les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins. En fait, les francophones ayant le français comme langue principale sont pratiquement proportionnellement aussi nombreux (92 %) à utiliser l'anglais que ceux ayant l'anglais (97 %) comme langue principale lors de leurs interactions avec leur médecin de famille.

L'information tirée de l'EVMLLO démontre clairement que, chez les francophones, obtenir des services de santé dans la langue de son choix ne signifie pas nécessairement obtenir des services en français. Ainsi, dans la mesure où 40 % des francophones de l'Île-du-Prince-Édouard ont l'anglais comme langue principale, on ne s'étonnera pas que la « langue de leur choix » pour l'obtention de services de santé ne soit pas le français.

4.2 La justice

L'examen des résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle portant sur le domaine de la justice jette également un éclairage sur l'étendue de la présence du français au sein des institutions qui assurent l'utilisation de cette langue dans la sphère publique par les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard. En ce sens, la mesure de l'accès aux intervenants qui sont en mesure de converser en français permet de documenter un phénomène perçu par les francophones vivant à l'extérieur du Québec comme étant très important pour le statut de cette langue et l'avenir des communautés de langue française en situation minoritaire. À cet égard le gouvernement canadien s'est engagé dans la *Feuille de route* à ce que les Canadiens aient un meilleur accès à des services de justice dans la langue officielle minoritaire.

En ce qui concerne « [...] l'administration de la justice dans la province, l'article 11 de la *Loi sur les services en français* stipule que le français peut être utilisé dans toute procédure devant la Cour provinciale et la Cour suprême de l'Île-du-Prince-Édouard. En vertu de l'article 12, les décisions de la cour provinciale et de la Cour suprême devront être rendues simultanément en français et en anglais dans les cas où le français a été utilisé lors des procédures » (Recherche PGF, 2002). En outre, en ce qui a trait au droit criminel, tel que stipulé par le Code criminel du Canada, les insulaires francophones, comme tous les résidents du Canada, ont le droit à un procès et à une enquête préliminaire en français.

Parce que la barrière linguistique peut entraver l'égalité d'accès à la justice, le gouvernement canadien s'est donné comme priorité de former des professionnels qui peuvent assurer un service dans la langue officielle minoritaire. Selon le Recensement de 2006, l'Île-du-Prince-Édouard comptait peu d'avocats et de policiers capables de soutenir une conversation en français²³. Les données du recensement démontrent néanmoins que le nombre de policiers et d'avocats ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation en français est légèrement supérieur au nombre d'avocats et de policiers utilisant cette langue au moins régulièrement au travail²⁴.

23. À l'instar de ce qu'on observe pour les médecins et les infirmières (voir note 19), les très petits effectifs d'avocats et de policiers observés à l'Île-du-Prince-Édouard rendent difficile la présentation des estimations.

24. Tout comme dans le cas des professionnels de la santé, l'utilisation du français par les avocats et les policiers dépend de plusieurs facteurs, dont la proportion de francophones dans un milieu donné. L'analyse de ces facteurs dépasse toutefois le cadre du présent portrait statistique.

Les données du Recensement de 2006 démontrent également que le nombre de policiers qui utilisent le français dans le cadre de leur travail à l'Île-du-Prince-Édouard est légèrement inférieur au nombre de policiers francophones. Il en est autrement pour les avocats, dont l'effectif de ceux qui communiquent au moins régulièrement en français dans le cadre de leur travail est supérieur au nombre d'avocats francophones. Un certain nombre de non-francophones ont donc déclaré le français comme langue de travail, ce qui s'ajoute au bassin déjà existant d'avocats susceptibles ou capables de fournir des services en français.

Notons que les interactions avec les instances et les représentants du système judiciaire, notamment les avocats et la police, ne sont pas très répandues dans la population. En effet, sur les quelques 3 830 adultes francophones de l'Île-du-Prince-Édouard, 28 % ont déclaré avoir utilisé les services d'un avocat au cours des deux années précédant l'enquête tandis que 23 % ont eu affaire aux services policiers.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle indiquent que les interactions qu'ont les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard avec la police municipale²⁵ se font généralement en anglais. Ainsi, 9 francophones sur 10 ont uniquement utilisé l'anglais lors de leurs interactions avec la police municipale. Lors de l'utilisation des services d'un avocat, une plus petite proportion de francophones, soit 69 % d'entre eux, ont utilisé seulement l'anglais.

Les résultats de l'EVMLO révèlent également que l'accès à ces services en français ne semble pas très valorisé par une majorité de francophones de l'Île-du-Prince-Édouard dans la mesure où 28 % d'entre eux sont d'avis que, s'ils avaient à utiliser les services d'un avocat, il serait important ou très important que celui-ci puisse parler français. À l'inverse, 51 % d'entre eux déclarent qu'il serait peu ou pas important d'avoir recours aux services d'un avocat en français.

4.3 L'éducation

4.3.1 Chez les enfants

L'accès à l'école de langue française et la gestion des systèmes d'enseignement de la minorité francophone ont été depuis longtemps l'un des principaux chevaux de bataille des francophones à l'extérieur du Québec. Dans de nombreuses provinces, la scolarisation des francophones dans leur propre langue aura été fortement limitée du fait que la plupart des écoles françaises ne recevaient aucune aide financière de l'État, et ce, jusqu'au début des années 1970 (Corbeil, 2003).

Un statut particulier est réservé à l'école française en milieu minoritaire en raison de son rôle de vecteur de socialisation à la culture française, de transmission de la langue aux enfants et du maintien des acquis dans cette langue. L'école est un milieu francophone public qui, de pair avec les familles, peut contribuer au développement et à l'essor d'une vie communautaire francophone.

Au cours de la première moitié du XX^e siècle, les francophones avaient accès à des écoles primaires de langue française sur l'ensemble du territoire de l'Île-du-Prince-Édouard. Cependant, la consolidation du système scolaire de la province – débutant dans les années 1950 et se poursuivant jusqu'aux années 1970 – mena à la disparition des écoles primaires francophones homogènes, car ces dernières furent intégrées aux écoles anglophones. Vers la fin des années 1970, l'école secondaire Évangeline était la seule école francophone en existence à l'Île-du-Prince-Édouard (EVCFA, 2007).

En 1980, la *Loi sur l'éducation* est modifiée : les élèves francophones de l'Île ont pour la première fois le droit à l'instruction en français. Cette même année, une deuxième école francophone voit le jour à Charlottetown. En 1982, à l'échelle fédérale, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés vient accorder aux parents de la minorité le droit de faire instruire leurs enfants dans leur langue. En 1990, la *Loi sur l'éducation* est de nouveau modifiée de sorte que l'autorité de la Commission scolaire francophone nouvellement créée s'étend à toute la province, ce qui permet désormais aux francophones de gérer leurs écoles (Martel, 1991).

25. En raison du très petit nombre des membres de la minorité de langue officielle qui ont eu des contacts avec des membres de la police provinciale et la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne permettent pas de tirer des conclusions à leur égard.

En 2000, la Cour suprême du Canada confirmait le droit des ayants droit de l'Île-du-Prince-Édouard à l'instruction en français. À la suite de cette décision, en septembre de cette même année, la Commission scolaire de langue française inaugure trois nouvelles écoles de langue française. Ultérieurement, d'autres écoles francophones s'établiront sur l'île (EVCFA, 2007).

Il importe d'examiner ici l'ampleur de la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à les fréquenter ainsi que les facteurs qui influencent les décisions concernant la langue de scolarisation des enfants. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle nous procurent notamment cet aperçu de la situation scolaire des enfants de parents francophones à l'Île-du-Prince-Édouard en permettant d'estimer le nombre d'enfants admissibles à l'enseignement en français qui fréquentent une école de langue française ou qui sont inscrits dans un programme d'immersion. De plus, ces données permettent d'examiner le lien entre la fréquentation d'une école de langue française et l'utilisation des langues, notamment, à la maison et avec les amis.

À l'Île-du-Prince-Édouard, 1 170 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école prématernelle, maternelle, primaire ou secondaire au moment de cette enquête. Parmi ces enfants, près des deux tiers recevaient un enseignement en français au sein d'une école française ou dans un programme d'immersion dans une école anglaise, alors que 35 % recevaient un enseignement en anglais au sein d'une école anglaise. Des 950 enfants dont au moins un des deux parents est francophone, la majorité (66 %) étaient issus de familles exogames français-anglais. Parmi ceux-ci, environ 62 % recevaient un enseignement en français dans une école française ou étaient inscrits dans un programme d'immersion dans une école anglaise.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle met également en lumière le fait que la fréquentation de l'école de langue française et l'inscription dans un programme d'immersion française dans une école anglaise semble être un choix pratiquement aussi populaire chez les parents des plus jeunes enfants que ceux d'enfants plus âgés. Les résultats de l'EVMLO révèlent ainsi qu'environ deux enfants sur trois étaient inscrits dans une école de langue française ou dans un programme d'immersion française aussi bien à l'école primaire qu'à l'école secondaire.

Plusieurs facteurs viennent influencer le choix de la langue de l'école fréquentée par l'enfant. En particulier, la trajectoire linguistique des parents dans leur cheminement scolaire aurait une influence importante sur le choix de la langue d'enseignement ou du système scolaire de leurs enfants. Ainsi, parmi les 810 enfants dont au moins un des parents a fait ses études primaires et secondaires en français, environ 74 % fréquentaient une école de langue française ou un programme d'immersion en français et environ 70 % parlaient le plus souvent (44 %) ou régulièrement (24 %) français à la maison.

Les données de l'EVMLO ne permettent pas de tirer des résultats statistiquement significatifs quant au lien entre la fréquentation scolaire en français des enfants et l'utilisation unique ou prédominante du français à la maison ou avec les amis, ni quant au lien entre la fréquentation scolaire en français et la capacité d'utiliser cette langue pour soutenir une conversation. On peut cependant établir un lien entre la fréquentation scolaire en français et l'utilisation du français dans divers contextes. Ainsi, la majorité des enfants qui fréquentent une école de langue française utilisent le français, seul ou avec l'anglais, le plus souvent à la maison (76 %), lorsqu'ils parlent avec leurs amis (90 %), et sont donc en mesure d'utiliser le français pour soutenir une conversation dans la quasi-totalité des cas (97 %).

4.3.2 Chez les adultes

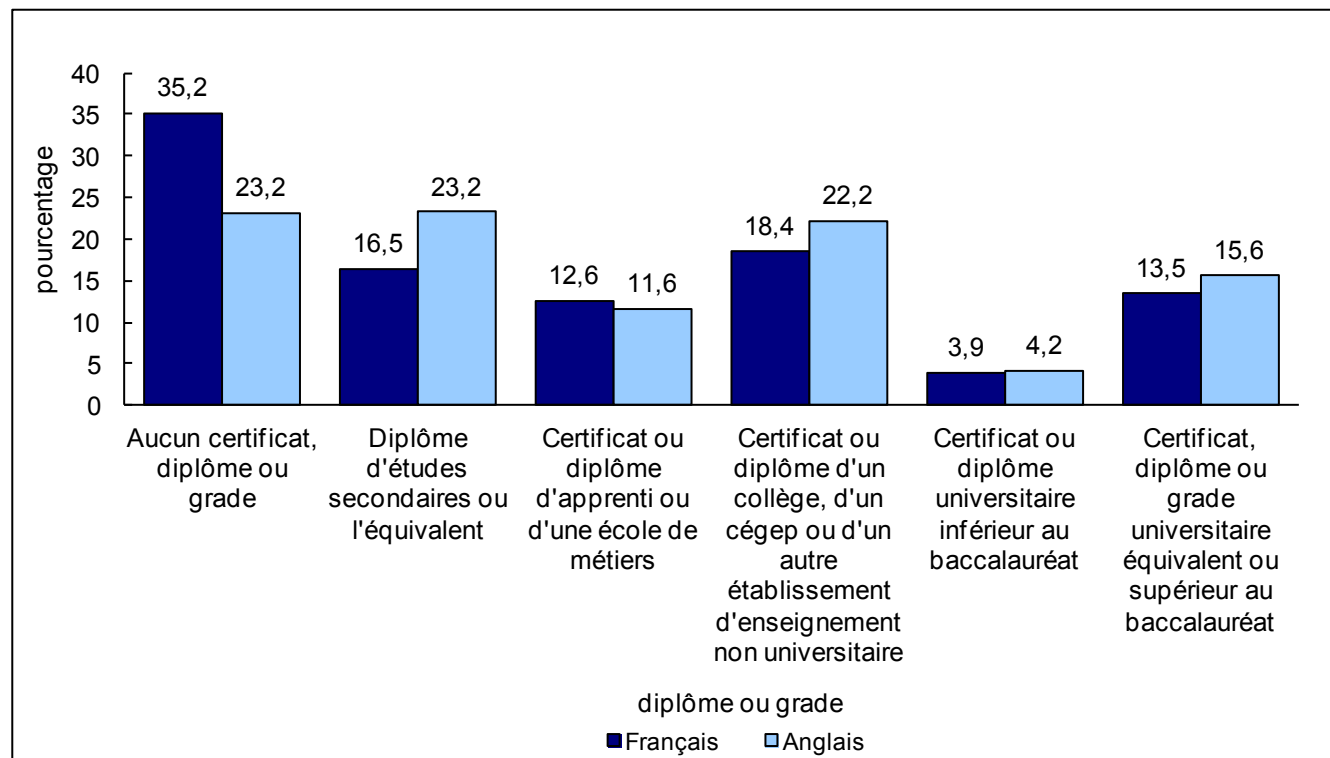
4.3.2.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

Le plus haut niveau de scolarité atteint par les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard en 2006 est un indicateur important des progrès réalisés depuis le Recensement de 1971, recensement mené peu après la fin des travaux de la Commission Laurendeau-Dunton. Se fondant sur les statistiques du Recensement de 1961, les travaux de cette Commission ont fait état des écarts très importants observés entre francophones et anglophones au Canada, tant en matière de scolarisation qu'en matière de situation sur le marché de l'emploi et dans diverses sphères de l'activité économique. En raison notamment de la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans et de l'importance grandissante accordée à l'éducation par les gouvernements, les employeurs et la population dans son ensemble, les écarts entre francophones et anglophones au Canada ont fortement diminué au fil du temps.

Afin d'illustrer le phénomène, examinons d'abord les résultats présentés au graphique 4.1 qui portent sur la situation observée en 2006. On y constate que les francophones (35 %) sont proportionnellement plus nombreux à ne pas détenir aucun certificat, diplôme ou grade que les anglophones (23 %) alors que les anglophones (23 %) sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent que les francophones (17 %). Les écarts concernant les autres niveaux de scolarité atteints sont faibles ou très faibles, soit de moins de 4 %.

Graphique 4.1

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée, personnes âgées de 25 ans ou plus, Île-du-Prince-Édouard, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.3.2.2 Langue d'enseignement chez les adultes

Nous avons vu précédemment que, dans l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard, près de la moitié des enfants dont au moins un parent est de langue française sont inscrits dans le programme régulier d'une école primaire de langue française. Qu'en est-il de la langue de scolarisation des adultes ayant répondu à l'EVMLO? Aux diverses questions de l'enquête portant sur la langue dans laquelle les répondants ont effectué entièrement ou partiellement leurs études, on décèle que la présence du français varie d'un groupe d'âge à l'autre et d'un niveau de scolarité à l'autre.

Le tableau 4.1 rend compte du fait que quatre insulaires francophones sur cinq ont fait entièrement ou partiellement leurs études en français au niveau primaire. Cette proportion fléchit au fur et à mesure qu'on avance dans le parcours scolaire, pour ensuite remonter dans les programmes d'études universitaires. Ainsi, alors que 62 % des francophones ont poursuivi entièrement ou partiellement leurs études secondaires en français, cette proportion est de 32 % pour ceux qui ont poursuivi des études postsecondaires non universitaires alors qu'elle est de 67 % pour ceux qui détiennent un diplôme d'études universitaires.

Les résultats de l'EVMLO révèlent un écart important entre les adultes âgés de moins de 45 ans et ceux de 45 ans et plus en ce qui a trait à la fréquentation d'une école primaire et secondaire en français (voir le tableau 4.1). Ainsi, alors qu'au moins 94 % des francophones de moins de 45 ans ont fréquenté l'école française au niveau primaire et qu'environ 75 % l'ont fait au niveau secondaire, ces proportions sont moindres chez les francophones plus âgés. Cette différence est notamment attribuable au fait que les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard ont de plus en plus accès à des écoles en français.

Tableau 4.1
Proportion de francophones ayant poursuivi entièrement ou partiellement leurs études en français selon le groupe d'âge et le niveau des études, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Groupe d'âge	Niveau des études							
	Primaires		Secondaires		Postsecondaires non universitaires		Universitaires	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
18 à 24 ans	97	2.9	74	12.4	61 ^E	21.3	F	F
25 à 44 ans	94	1.5	77	6.4	34 ^E	21.4	79	11.5
45 à 64 ans	68	8.5	50	11.7	F	F	81	10.5
65 ans ou plus	80	5.9	56	11.3	x	x	x	x
Total	81	3.4	62	5.5	32	15.1	67	8.6

CV coefficient de variation

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.4 Médias, arts et culture

Le soutien aux arts et à la culture est l'un des éléments clés ciblés par la *Feuille de route*. On y reconnaît notamment leur rôle essentiel à l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle cible six médias pour mesurer l'accès aux éléments culturels dans la langue de la minorité, soit la télévision, l'Internet, la radio, les journaux, les livres et les spectacles ou les événements artistiques. De nos jours, l'Internet et la câblodistribution facilitent l'accès à ces médias dans plusieurs langues et en provenance de nombreux pays, ce qui permet d'accroître la disponibilité des divers produits culturels de langue française à travers le pays.

Les résultats de l'EVMLO révèlent que les insulaires francophones, tout comme leurs homologues anglophones, sont de grands consommateurs de médias, dont le plus important est la télévision (96 %) (voir le tableau 4.2).

Tableau 4.2
Proportion de francophones selon l'utilisation de certains médias (toutes langues confondues), Île-du-Prince-Édouard, 2006

Utilisation du média	Francophones
	pourcentage
Regardent la télévision	96
Écoutent la radio	88
Lisent des journaux	85
Lisent des livres	81
Utilisent l'Internet	61

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard ont majoritairement déclaré que la lecture des journaux (82 %), l'écoute de la télévision (78 %), l'accès à l'Internet (78 %), la lecture de livres (75 %) et l'écoute de la radio (69 %) se font surtout ou seulement en anglais. L'accessibilité aux médias de langue française n'est donc pas le seul facteur qui influence la consommation dans la langue de la minorité : les résultats de l'EVML0 révèlent en effet que malgré les avancées technologiques facilitant l'accès à divers médias de langue française, l'anglais prédomine lors de l'utilisation des médias.

Tableau 4.3
Pourcentage de francophones selon la langue de consommation de certains médias, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Médias	Langue de consommation		
	Uniquement ou surtout anglais	Français et anglais	Uniquement ou surtout français
pourcentage			
Radio	69	16	14 ^E
Télévision	78	19	3 ^E
Journaux	82	14 ^E	3 ^E
Livres	75	19	6 ^E
Internet	78	16 ^E	F

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.5 Vie communautaire

L'implication des individus au sein de leur communauté et la participation à des activités communautaires sont généralement reconnues comme des dimensions de la vie en société qui contribuent à la création et au maintien de réseaux de soutien social. En outre, « [le] capital social (défini en termes généraux comme la participation aux réseaux sociaux) est de plus en plus considéré comme une composante clé du développement communautaire ou comme un aspect essentiel de la « capacité » d'une collectivité de se développer » (Rothwell et Turcotte, 2006 : p.1).

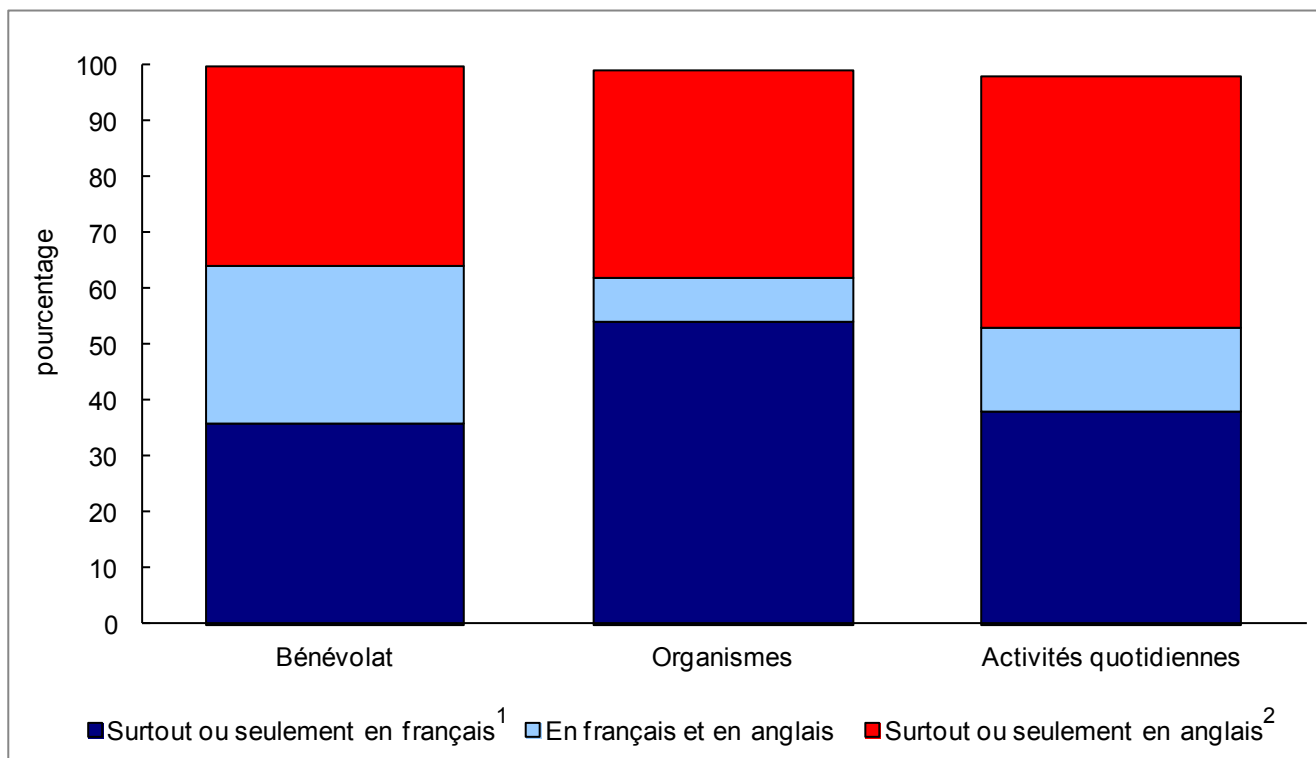
Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle permettent de mesurer certaines dimensions de la participation des francophones à la vie communautaire. Les statistiques concernant la participation à des activités de bénévolat, le fait d'être membre d'organismes communautaires ou de prodiguer des soins dans un contexte informel permettent en effet d'examiner dans quelle mesure les francophones s'impliquent dans la vie associative et communautaire de leur milieu de vie²⁶.

Les résultats de l'EVMLO révèlent qu'au moins 3 francophones de l'Île-du-Prince-Édouard sur 10 participent à l'une ou l'autre des activités pour lesquelles des données ont été recueillies dans cette enquête. Ainsi, ce sont 31 % des adultes francophones qui ont déclaré avoir été membres d'un organisme, d'un réseau ou d'une association au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, alors que 35 % ont fourni du soutien non rémunéré pour les activités de tous les jours à quelqu'un qui n'habitait pas dans leur ménage, et 44 % ont déclaré faire du bénévolat.

La langue dans laquelle se déroulent les activités communautaires des insulaires francophones varie selon le type d'activité. Le français est la langue privilégiée (surtout ou seulement) par 54 % des francophones lors de leur implication au sein d'organismes alors que 38 % privilégient cette langue lorsqu'ils donnent du soutien social pour les activités de tous les jours à des personnes qui n'habitent pas dans le ménage. Lorsqu'ils font du bénévolat, 36 % des francophones utilisent surtout ou seulement le français, alors que 36 % utilisent l'anglais et 28 % privilégient autant le français que l'anglais.

26. Plusieurs facteurs sociodémographiques et économiques influent sur la participation communautaire, notamment l'âge, la scolarité, le milieu de résidence, le statut socio-économique, etc. Toutefois, l'analyse de ces facteurs dépasse l'objectif du présent document.

Graphique 4.2
Proportion de francophones selon la langue d'usage pour les activités communautaires, Île-du-Prince-Édouard, 2006



1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Soulignons que les membres de la famille (41 %), en excluant les enfants, sont plus souvent bénéficiaires du soutien pour les activités quotidiennes. Par conséquent, la famille semble compter pour beaucoup dans les réseaux des francophones de l'Île-du-Prince-Édouard. Ainsi, en cas de maladie, 55 % déclarent qu'ils se tourneraient vers d'autres membres de leur famille et 20 % vers leurs enfants pour du soutien tandis que 11 % se tourneraient vers leurs amis.

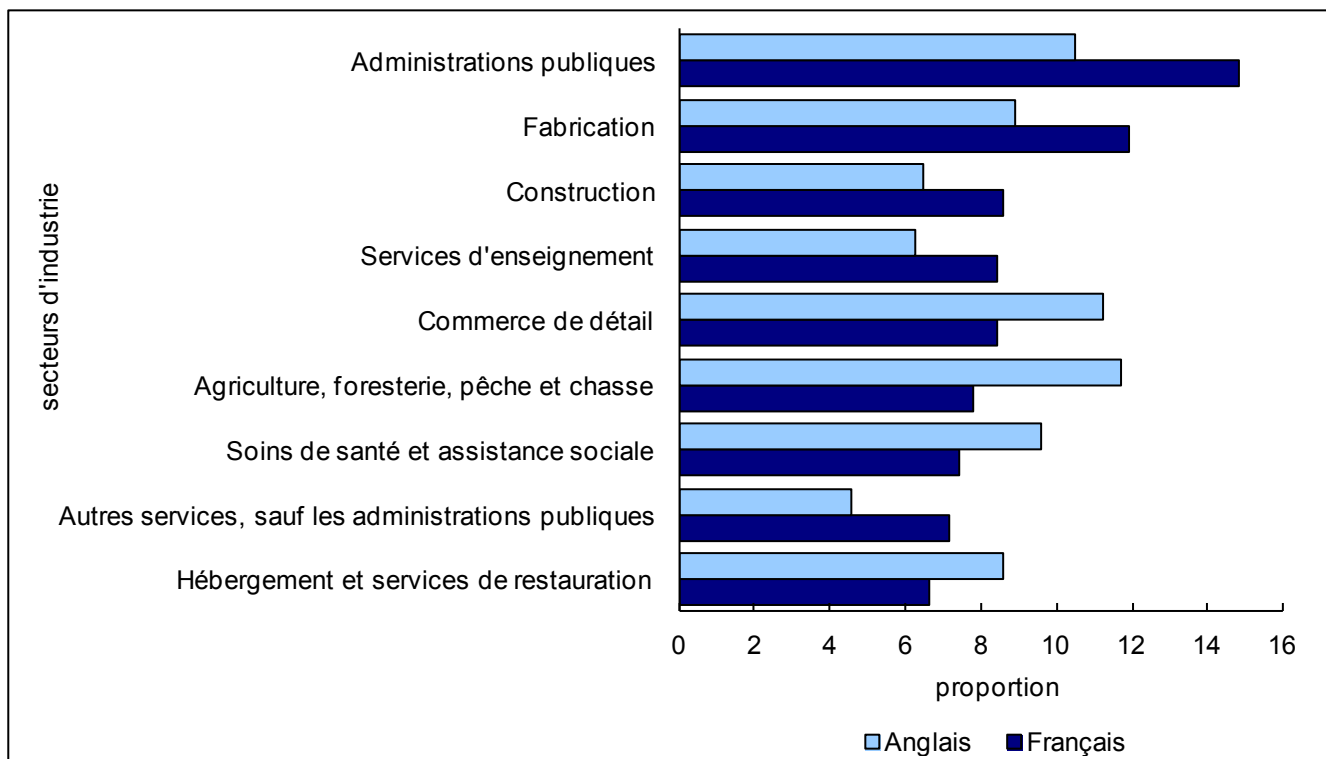
L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que plus de 79 % des francophones de l'Île-du-Prince-Édouard déclarent qu'il est important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone. De plus, on constate que 50 % de ceux qui sont membres d'organismes, de réseaux ou d'associations le sont dans le but de promouvoir la communauté francophone, ce qui explique sans doute pourquoi l'utilisation du français y est plus répandue.

4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu

Les données du Recensement de 2006 permettent d'examiner dans quelle mesure les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard œuvrent dans des secteurs d'industrie différents ou non de ceux des anglophones. On peut y identifier les similitudes et les différences dans la répartition des groupes linguistiques entre les divers secteurs d'industrie.

L'analyse sommaire des données révèle que 44 % des francophones de l'Île-du-Prince-Édouard œuvrent principalement dans 4 secteurs d'industrie au sein desquels ils sont proportionnellement plus nombreux que les anglophones : administrations publiques (14,8 % pour les francophones comparativement à 10,5 % pour les anglophones), fabrication (11,9 % comparativement à 8,7%), construction (8,6 % comparativement à 6,5 %) et services d'enseignement (8,4 % comparativement à 6,3 %) (voir le graphique 4.3). Les anglophones sont pour leur part proportionnellement plus nombreux à occuper des emplois dans le secteur du commerce de détail (11,2 % des anglophones comparativement à 8,4 % des francophones), de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (11,7 % comparativement à 7,8 %) et des soins de santé et de l'assistance sociale (9,6 % comparativement à 7,4 %).

Graphique 4.3
Proportion de travailleurs selon certains secteurs d'industrie et la première langue officielle parlée, Île-du-Prince-Édouard, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 4.4
Répartition des travailleurs francophones selon certains secteurs d'industrie,
Île-du-Prince-Édouard, 2006

Secteur d'industrie (SCIAN)	Travailleurs francophones	
	nombre	pourcentage
Administrations publiques	490	14,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	255	7,8
Autres services, sauf les administrations publiques	235	7,1
Commerce de détail	280	8,4
Construction	285	8,6
Fabrication	395	11,9
Hébergement et services de restauration	215	6,6
Services d'enseignement	290	8,7
Soins de santé et assistance sociale	245	7,4
Total	3 310	100,0

Nota :

SCIAN = Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.1 Utilisation de la langue française au travail

Parmi l'ensemble des travailleurs de l'Île-du-Prince-Édouard âgés de 15 ans ou plus, 5,5 % utilisent le français le plus souvent ou régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les personnes ayant seulement le français comme première langue officielle parlée, cette proportion atteint 63 %, soit 29 % qui utilisent le français le plus souvent et 34 % qui l'utilisent régulièrement (c'est-à-dire moins souvent que la langue prédominante).

4.6.2 Écarts différentiels de revenu

Historiquement, les francophones au Canada ont été désavantagés sur le plan économique. Les insulaires francophones ne faisaient pas exception. Dans la mesure où le niveau de revenu des individus est fortement tributaire de leur niveau de scolarité, de leur profession et du secteur d'industrie dans lequel ils œuvrent (pour ne nommer que ces facteurs), on peut croire que les mutations importantes qu'ont connues les communautés francophones de l'Île-du-Prince-Édouard au cours des dernières décennies ont eu des répercussions majeures sur leur niveau de revenu.

L'analyse des facteurs ayant influencé l'évolution des écarts différentiels de revenu entre les groupes linguistiques dépasse l'objet et la portée du présent rapport. Toutefois, les statistiques du Recensement de 2006 nous portent à croire que la situation des francophones de l'Île-du-Prince-Édouard s'est beaucoup améliorée au fil du temps.

Les statistiques de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian supérieurs à ceux des anglophones (voir le tableau 4.5). Ainsi, les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont des revenus moyen et médian supérieur d'environ 800 \$ à celui des hommes du groupe PLOP anglais. Chez les femmes, les revenus moyen et médian des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones de près de 2 300 \$ et de 1 800 \$ respectivement (voir le tableau 4.5).

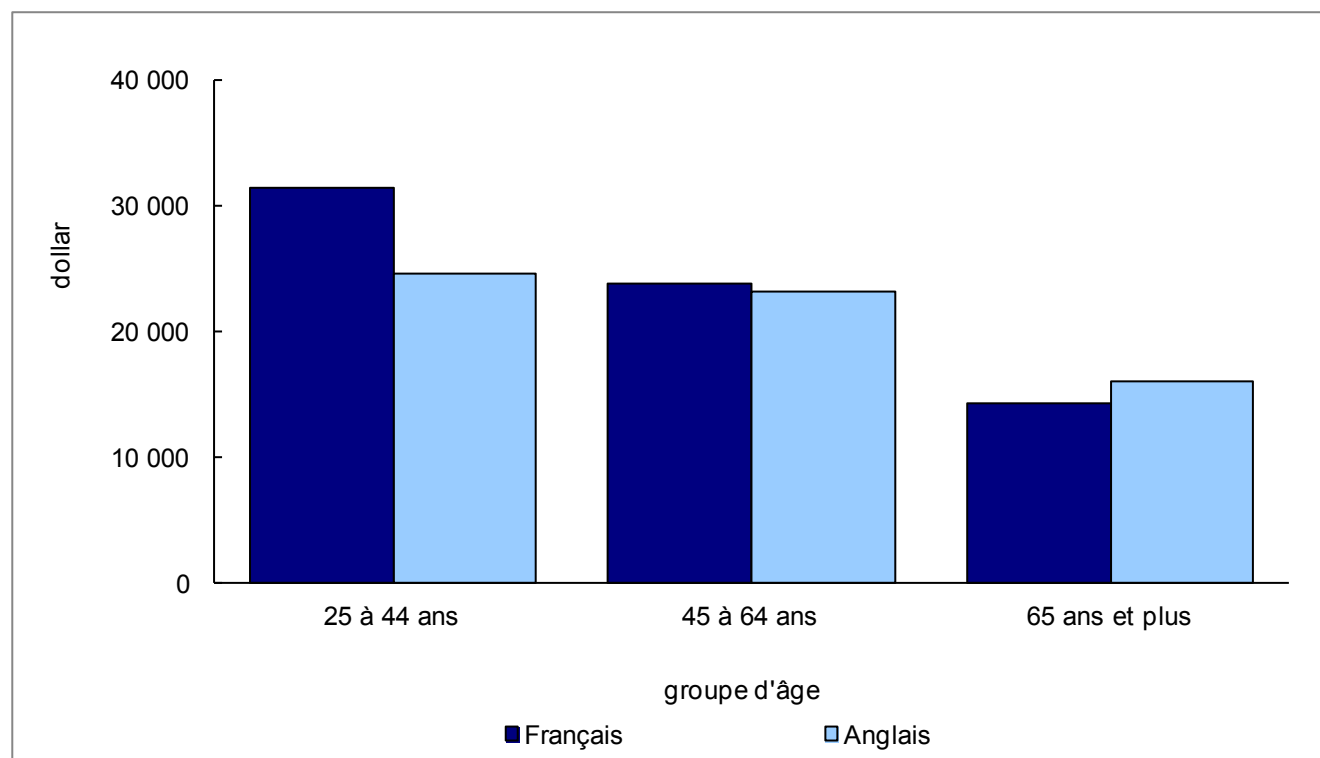
Tableau 4.5
Revenu moyen et revenu médian des hommes et des femmes selon la première langue officielle parlée, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Première langue officielle parlée	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
dollar				
Français	32 665	27 380	26 207	20 817
Anglais	31 845	26 593	23 861	18 971
Total	31 875	26 627	23 956	19 027

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À la lumière du contexte historique décrit plus haut, on sait que le revenu médian des deux groupes linguistiques est fonction de l'âge. Les statistiques présentées aux graphiques 4.3-a et 4.3-b rendent compte du fait que chez les personnes âgées de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans, les francophones ont un revenu médian supérieur à celui des anglophones, tant chez les hommes que chez les femmes²⁷. En revanche, chez les 65 ans et plus, le revenu médian des hommes et des femmes anglophones sont supérieurs à celui des francophones, soit de 5 000 \$ et de 1 800 \$ respectivement.

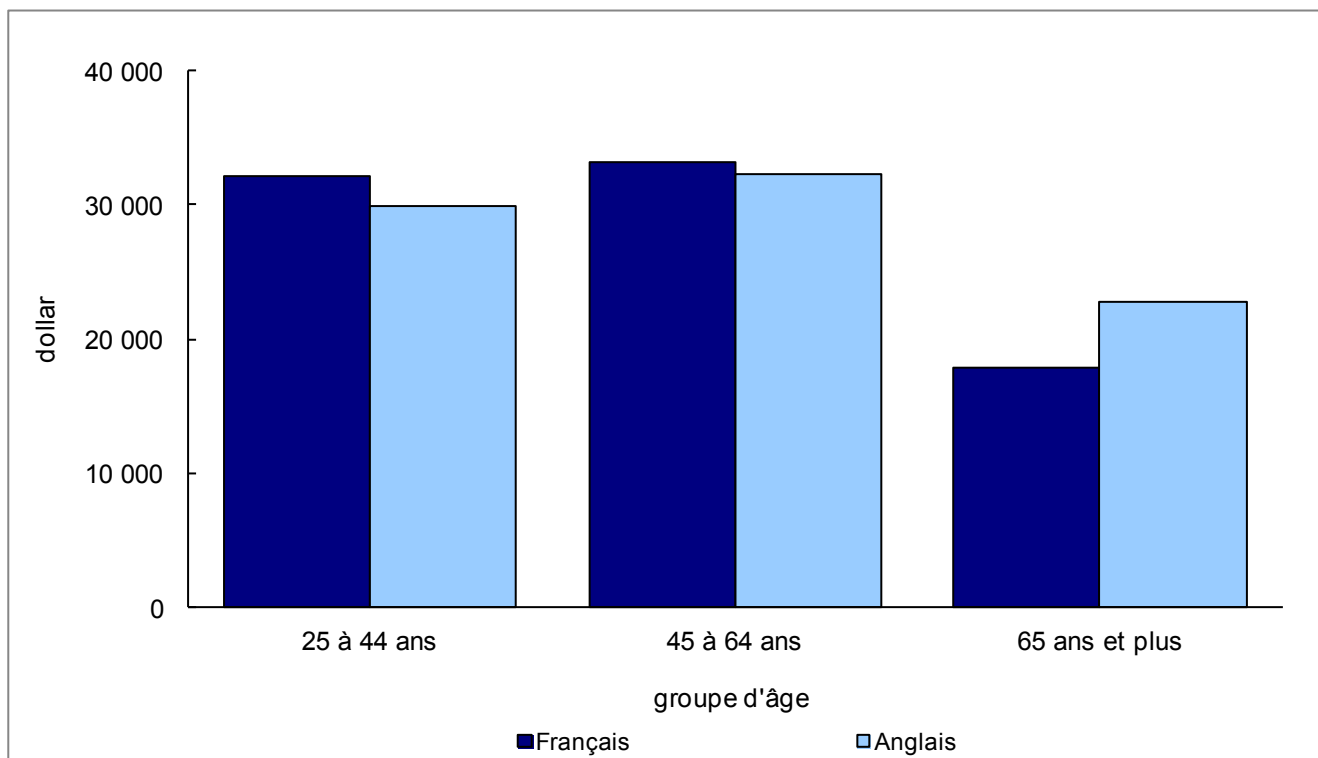
Graphique 4.3-a
Revenu médian des femmes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Île-du-Prince-Édouard, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

27. En raison du très petit nombre de travailleurs francophones âgés de 15 à 24 ans, les données obtenues dans le cadre du Recensement de 2006 ne permettent pas de tirer des conclusions à leur égard.

Graphique 4.3-b
Revenu médian des hommes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Île-du-Prince-Édouard, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer l'écart différentiel de revenus entre francophones et anglophones. Bien que les résultats portant sur l'ensemble de la population révèlent que, tant chez les hommes que chez les femmes, les revenus moyens des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones, la source de ces écarts réside en partie dans un certain nombre de caractéristiques qui distinguent ces deux populations.

En approfondissant l'analyse des résultats du recensement, notamment en utilisant la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que l'âge, la scolarité, le type de lieu de résidence, le secteur d'industrie et le statut d'immigrant y jouent un rôle important et permettent d'expliquer une partie de ces écarts. Ainsi, si les francophones et les anglophones avaient exactement le même profil en ce qui a trait à ces caractéristiques – ce qui n'est pas le cas –, on observerait que les femmes anglophones de l'Île-du-Prince-Édouard ont un revenu moyen inférieur à celui des francophones, d'environ 1 600 \$. Chez les hommes, les analyses révèlent qu'il n'y a aucune différence statistiquement significative entre le revenu moyen des anglophones et celui des francophones.

Section 5 Vitalité subjective

Dans le présent portrait des francophones de l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons brossé un profil général des différentes caractéristiques démographiques et socio-économiques de cette population. Mais que savons-nous de certains éléments clés de la vitalité subjective, des perceptions et de la valorisation du fait français dans le milieu de vie?

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle mettent en lumière au moins deux éléments clés que partagent la plupart des francophones : un fort sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone et la valorisation de la langue française.

En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'EVMLO donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethnolinguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 60 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone.

Le sentiment d'appartenance et l'identité sont des concepts fort complexes. Une personne peut s'identifier, selon les circonstances, à son pays, à sa langue, à sa culture, etc. Le sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone qui est observé chez les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard suggère que, dans bien des cas, l'immersion dans la culture majoritairement anglophone aurait contribué à l'émergence d'un phénomène où se conjuguent à la fois une valorisation et un respect de l'héritage culturel et linguistique francophone et des pratiques langagières qui témoignent d'un vécu au sein d'une culture anglophone ambiante et prédominante. La vérification et l'analyse de cette hypothèse outrepassent toutefois le cadre du présent rapport analytique et les limites de l'EVMLO à cet égard.

Cependant, plusieurs éléments nous permettent d'affirmer que les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard accordent une valeur certaine à la langue française. La majorité des insulaires francophones ont déclaré qu'il est important ou très important (81 %) pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (86 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (77 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (76 %).

Fait à noter, en examinant le degré d'utilisation de la langue française dans les divers domaines à propos desquels l'EVMLO pose des questions, notamment à l'égard des interactions avec les professionnels des services de soins de santé et ceux du système de justice, ainsi qu'à l'égard de l'accès aux principaux véhicules de la culture, on constate un phénomène qui peut paraître de prime abord contradictoire : la valorisation d'une langue ne se traduit pas nécessairement par une forte utilisation de celle-ci. À titre d'exemple, notons que parmi les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard qui déclarent qu'il est important ou très important de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, 78 % regardent la télévision surtout ou seulement en anglais tandis que 8 francophones sur 10 lisent les journaux surtout ou seulement en anglais. Malgré une valorisation affirmée du français, malgré la forte importance qu'on peut lui accorder, la réalité démographique et les dynamiques propres au milieu dans lequel habitent les francophones peuvent entraver l'utilisation de cette langue.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle a recueilli des données sur les perceptions subjectives à l'égard de l'évolution passée et future de la présence de la langue minoritaire dans la municipalité de résidence ainsi que sur la vitalité perçue de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. À cet égard, notons que 30 % des francophones estiment que la vitalité de la communauté de langue française dans leur municipalité est faible ou très faible alors que 25 % considèrent qu'elle n'est ni forte ni faible. De plus, lorsqu'on leur a demandé ce qu'il adviendrait de la présence du français dans leur municipalité au cours des dix prochaines années, 58 % des insulaires francophones ont déclaré que cette présence demeurerait la même ou augmenterait, soit un résultat fort similaire à celui obtenu quant à la perception de l'évolution depuis les dix dernières années. Ces résultats donnent donc à penser que les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard semblent confiants à l'égard de la présence de leur langue dans leur municipalité, voire leur province.

Conclusion

Ce portrait démographique des francophones de l'Île-du-Prince-Édouard contient beaucoup d'informations variées sur les caractéristiques, les pratiques et les perceptions de ce groupe linguistique. Que doit-on en retenir? Bien qu'ils ne constituent pas une liste exhaustive des informations clés que contient le présent document, les éléments suivants permettent d'en cerner la vision d'ensemble.

1. L'effectif de la population de l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté de 36 % de 1951 à 2006, passant de 98 430 à 134 205 personnes. La population de langue maternelle anglaise a augmenté de 41 % au cours de cette période, pour atteindre 125 565 personnes en 2006, alors que celle de langue maternelle tierce a plus que quadruplé (327 %), passant de 710 personnes en 1951 à 3 030 personnes en 2006. En contrepartie, la taille de la population de langue maternelle française a diminué d'environ un tiers au cours de cette même période, passant de 8 475 à 5 610 personnes.
2. À l'Île-du-Prince-Édouard, le recours au critère de première langue officielle parlée affecte à la baisse l'effectif de la population francophone. Ainsi, la proportion de la minorité francophone (selon la première langue officielle parlée) au sein de l'ensemble de la population de l'île est de 3,8 % (5 135 personnes) et celle de la population ayant le français comme langue maternelle est de 4,2 % (5 610 personnes).
3. La proportion de la minorité francophone au sein de l'ensemble de la population de l'Île-du-Prince-Édouard est de 3,8 %. La très grande majorité (97 %) de francophones insulaires résident dans deux des trois divisions de recensement (DR) qu'on retrouve sur l'île : Prince (69 % ou 3 535 personnes) et Queens (28 % ou 1 455 personnes). En outre, près du tiers des francophones de la province résident dans les villes de Summerside (16 %) et de Charlottetown (14 %).
4. De 1971 à 2006, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a augmenté à l'Île-du-Prince-Édouard, passant de 43 % à 74 %. À l'inverse, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 57 % en 1971 à 25 % en 2006. La formation de familles exogames français-tierce langue a légèrement augmenté durant cette période, de 0,4 % à 1,0 % respectivement.
5. En raison de la baisse de la proportion de couples endogames français de 1971 à 2006, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples endogames français s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 83 % en 1971, cette proportion atteignait 89 % en 2006.
6. De 1971 à 2006, la population de langue maternelle française a connu une baisse de près de 24 % de son effectif, passant ainsi de 7 360 à 5 610 personnes. Ce ne sont pas toutes les cohortes toutefois qui ont vu leur effectif décroître. En fait, les effectifs des cohortes âgées de moins de 40 ans ont connu des pertes en raison d'une baisse de la fécondité des femmes francophones, en partie due à un taux de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations. En contrepartie, on observe une hausse modérée du nombre de personnes âgées de 40 ans ou plus en raison du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.
7. Au fil des recensements, on a pu constater une augmentation du taux de transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française à l'Île-du-Prince-Édouard. Ainsi, en 1971, 43 % des insulaires dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 51 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Presque nulle chez les personnes de langue maternelle anglaise, la proportion de transferts linguistiques est restée stable, se situant à 0,3 % en 1971 et à 0,1 % en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, les transferts linguistiques sont restés plutôt stables de 1971 à 2001, soit autour de 70 %. Cependant, ils sont passés de 71 % en 2001 à 60 % en 2006, soit une diminution importante pouvant s'expliquer par une forte augmentation de l'effectif des personnes de tierce langue maternelle au cours de la même période.

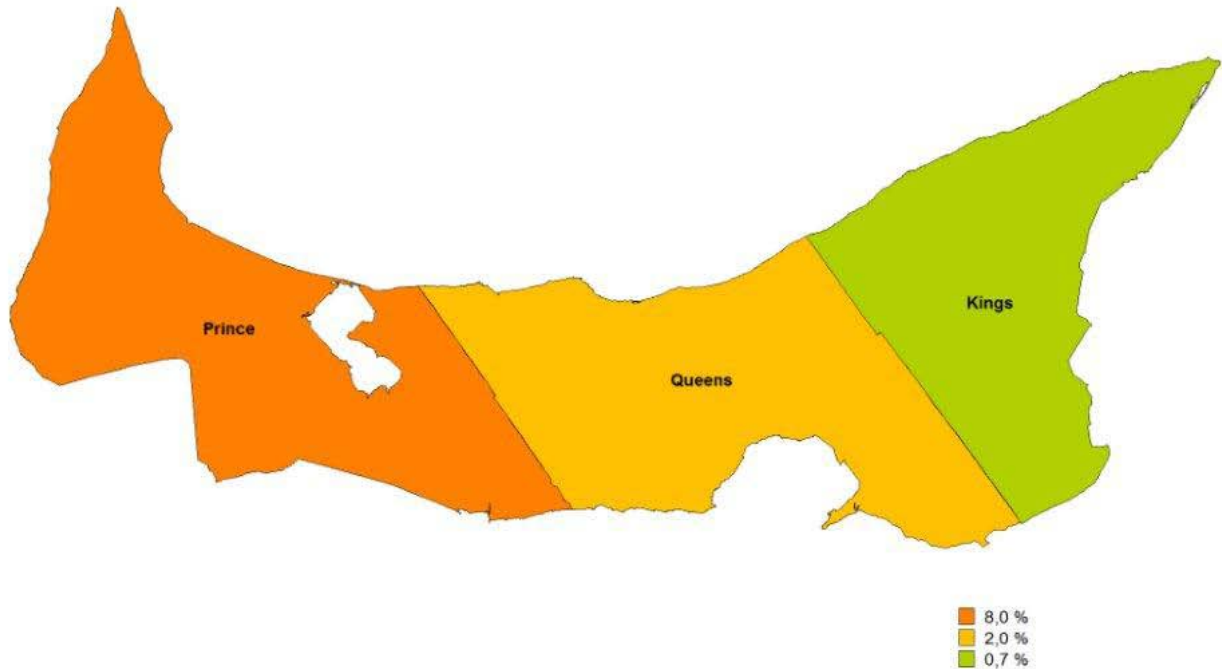
8. Dans l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard, une proportion plus importante de francophones déclarent parler anglais le plus souvent à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français. Ainsi, environ 50 % des insulaires francophones déclarent parler l'anglais le plus souvent à la maison alors que 40 % ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français.
9. À l'Île-du-Prince-Édouard, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans la sphère publique alors que dans la sphère privée (au foyer) elle utilise autant le français que l'anglais. C'est dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces (87 %) et par l'entremise de la consommation des médias (80 %) que l'usage prédominant de l'anglais (surtout ou seulement) est le plus répandu. Dans les autres domaines de la sphère publique (avec les amis, au sein des réseaux immédiats et au travail), le degré d'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais varie peu, soit entre 53 % et 64 %. Fait à noter, l'utilisation conjointe du français et de l'anglais par les francophones oscille entre 10 % et 18 % selon le domaine.
10. La proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (13 %) au sein de l'ensemble de la population de l'Île-du-Prince-Édouard en 2006 est plus grande que celle de la population qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (4,2 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (3,8 %). La part relative des insulaires de l'Île-du-Prince-Édouard ayant la capacité de soutenir une conversation en français est fortement polarisée selon le groupe linguistique. Bien que 92 % des personnes de langue maternelle française aient déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion était de 9 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 10 % chez les personnes de tierce langue maternelle.
11. En 2006, environ 70 % des personnes de langue maternelle française et de celles dont le français est la première langue officielle parlée étaient nées à l'Île-du-Prince-Édouard. Peu importe le critère retenu, environ 27 % des francophones résidant à l'Île-du-Prince-Édouard était né dans une autre province ou un territoire du Canada, dont 12 % au Québec et 8,5 % au Nouveau-Brunswick. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart, ils composaient entre 2 et 3 % de la population de langue maternelle française et de celle dont le français est la première langue officielle parlée.
12. De 1981 à 2006, le solde migratoire net de francophones entre l'Île-du-Prince-Édouard et les autres provinces et territoires a été presque nul, variant de -590 à 335 selon la période quinquennale. Les départs de francophones vers les autres provinces ou territoires ont oscillé entre 390 et 1 140 alors que le nombre de migrants qui sont venus s'installer sur l'Île a varié de 380 à 725 au cours d'un lustre donné. En ce qui a trait aux anglophones de la province, on remarque qu'ils ont également été plus ou moins aussi nombreux, à avoir quitté l'Île-du-Prince-Édouard qu'à être venus s'y installer. Par conséquent, le solde migratoire net est passé de 1 215 personnes au cours du lustre 1981 à 1986 à 740 au cours du lustre 2001 à 2006. C'est entre 1986 et 1991 que la province a connu son solde migratoire le plus défavorable, comptant une migration nette de - 240 personnes.
13. Lors du Recensement de 2006, très peu de médecins et d'infirmières travaillant à l'Île-du-Prince-Édouard ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors qu'aucun ne déclarait utiliser le français au moins régulièrement dans le cadre de leur travail.
14. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle rendent compte du fait que quelque soit leur langue principale, la grande majorité des francophones (96 %) utilisent l'anglais lorsqu'ils consultent les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins.
15. Les statistiques du Recensement de 2006 révèlent que le nombre de policiers qui utilisent le français dans le cadre de leur travail à l'Île-du-Prince-Édouard est légèrement inférieur au nombre de policiers francophones. Il en est autrement pour les avocats, dont l'effectif qui communiquent au moins régulièrement en français dans le cadre de leur travail est supérieur au nombre d'avocats francophones.

16. À Île-du-Prince-Édouard, 1 170 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école prématernelle, maternelle, primaire ou secondaire au moment de cette enquête. Parmi ces enfants, près des deux tiers recevaient un enseignement en français au sein d'une école française ou dans un programme d'immersion dans une école anglaise alors que 35 % recevaient un enseignement en anglais au sein d'une école anglaise.
17. En 2006, on constate que les francophones (35 %) sont proportionnellement plus nombreux à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade que les anglophones (23 %) alors que les anglophones (23 %) sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent que les francophones (17 %). Les écarts concernant les autres niveaux de scolarité atteints sont faibles ou très faibles, soit de moins de 4 %.
18. Parmi l'ensemble des travailleurs de l'Île-du-Prince-Édouard âgés de 15 ans ou plus, 5,5 % utilisent le français le plus souvent ou régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les personnes ayant seulement le français comme première langue officielle parlée, cette proportion atteint 63 %, soit 29 % qui utilisent le français le plus souvent et 34 % qui utilisent régulièrement (c'est-à-dire moins souvent que la langue prédominante).
19. Les statistiques de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian supérieurs à ceux des anglophones. Ainsi, les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont des revenus moyen et médian supérieur d'environ 800 \$ à celui des hommes du groupe PLOP anglais. Chez les femmes, les revenus moyen et médian des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones de près de 2 300 \$ et de 1 800 \$ respectivement.
20. En approfondissant l'analyse des résultats du recensement, notamment en utilisant la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que l'âge, la scolarité, le type de lieu de résidence, le secteur d'industrie et le statut d'immigrant y jouent un rôle important et permettent d'expliquer une partie de ces écarts. Ainsi, si les francophones et les anglophones avaient exactement le même profil en ce qui a trait à ces caractéristiques – ce qui n'est pas le cas –, on observerait que les femmes anglophones de l'Île-du-Prince-Édouard ont un revenu moyen inférieur à celui des francophones, d'environ 1 600 \$. Chez les hommes, les analyses révèlent qu'il n'y a aucune différence statistiquement significative entre le revenu moyen des anglophones et celui des francophones.
21. En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'EVMLO donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethno-linguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 60 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone.
22. La majorité des insulaires francophones ont déclaré qu'il est important ou très important (81 %) pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (86 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (77 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (76 %).

Carte géographique

Carte 1.1

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²⁸ selon les divisions de recensement, Île-du-Prince-Édouard, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

28. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Annexe A

Tableau A-1

Population francophone de l'Île-du-Prince-Édouard selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Kings	0,7	135
Lot 64	1,1	10
Montague	0,9	15
Lot 44	1,7	15
Lot 45	2,0	10
Souris	3,0	35
Lot 41	3,2	15
Lot 40	2,1	10
Morell	3,3	10
Lot 38	2,0	10
Queens	2,0	1 455
Lot 62	1,9	10
Lot 60	4,7	15
Lot 57	2,6	25
Lot 50	3,5	30
Lot 49	1,0	10
Lot 48	1,7	30
Lot 31	2,8	45
Lot 65	1,2	25
Lot 30	2,0	15
Crapaud	3,2	10
Lot 67	1,8	15
Clyde River	2,4	15
Lot 20	1,3	10
Lot 21	1,0	10
Miltonvale Park	3,1	35
Lot 22	4,3	25
Lot 23	2,4	20
Lot 24	3,5	55
Resort Mun. Stan.B.-Hope R.-Bayv.-Cavend.-N.Rust.	3,5	10
North Rustico	2,5	15
Lot 33	2,8	30
Union Road	6,1	15
Lot 34	0,4	10
Lot 35	0,9	15
Lot 37	2,8	15
Charlottetown	2,3	730
Stratford	2,0	145
Cornwall	1,2	55

Tableau A-1
Population francophone de l'Île-du-Prince-Édouard selon la division de recensement et les subdivisions de recensement, 2006 (fin)

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Prince	8,0	3 535
Lot 28	1,1	10
Central Bedeque	6,7	10
Lot 25	2,2	25
Lot 19	2,1	40
Bedeque	7,4	10
Kensington	1,7	25
Lot 18	1,9	20
Sherbrooke	11,1	15
Lot 17	9,7	55
Linkletter	4,7	15
Miscouche	7,8	60
Summerside	5,7	810
Lot 15	71,1	860
Abrams Village	86,8	230
Lot 16	25,0	175
Wellington	81,3	325
Lot 14	15,1	120
Lot 13	1,4	10
Tyne Valley	4,8	10
Lot 12	1,7	15
Lot 11	1,9	10
Lot 10	3,4	10
Lot 6	1,8	15
O'Leary	1,8	15
Lot 5	2,4	30
Lot 4	3,0	35
Alberton	1,0	10
Lot 3	7,2	65
Lot 2	13,3	220
St. Louis	13,3	10
Lot 1	9,8	185
Tignish	9,7	70
Miminegash	8,6	15

1. Là où le nombre de francophones est le plus élevé.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Annexe B

Tableau 3.5
Proportion de francophones selon l'indice général d'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Langue	Maison		Amis		Réseau immédiat		Travail		Institutions et commerces		Médias	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Français seulement et surtout	43	7.1	31	8.3	24	8.5	23	12	F	F	F	F
Anglais-français	13 ^E	18.6	16	14.3	18	12.9	13	16.2	10 ^E	18.6	14	14.6
Anglais seulement et surtout	44	6.8	53	5.5	58	4.7	64	5	87	2.4	80	3.2
Total	100	0.0	100	0.0	100	0.0	100	0.0	100	0.0	100	0.0

CV coefficient de variation

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.2
Proportion de francophones selon la langue d'usage pour les activités communautaires, Île-du-Prince-Édouard, 2006

Langue	Total		Seulement ou surtout en français		En français et en anglais		Seulement ou surtout en anglais		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Langue utilisée lors du bénévolat	100	0.0	36	11.2	28 ^E	16.6	36	11.5	x	x
Langue utilisée avec organismes associations	100	0.0	54	9.9	8 ^E	25.7	37	14.2	x	x
Langue utilisée lors soutien fourni pour les activités quotidiennes	100	0.0	38	12.8	15 ^E	25.7	45	12.3	x	x

1. pour bénévolat, inclut les réponses inconnues (par exemple, Ne sait pas et Refus) ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Annexe C

Note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien

Les indices utilisés dans cette section ont été développés de la façon suivante. Qu'il s'agisse de l'utilisation du français ou de l'anglais, dans tous les cas les personnes utilisant seulement la langue majoritaire se voyaient accorder une valeur de 1 alors que celles n'utilisant que la langue minoritaire se voyaient attribuer une valeur de 5. En général, la grande majorité des questions comportaient une échelle à cinq niveaux. Pour certaines questions, il n'y avait que trois catégories possibles : « français », « français et anglais » et « anglais ». La catégorie médiane correspondait alors à une valeur de « 3 ».

Deux approches ont été utilisées pour présenter les résultats portant sur chacun des indices : l'une par niveau moyen d'utilisation des langues, l'autre par catégories linguistiques. La première approche consistait essentiellement à faire la somme des valeurs obtenues à chacune des questions et à diviser cette somme par le nombre de questions auxquelles avaient répondu les répondants. Pour ce qui est de la seconde, nous avons regroupé les « scores » moyens obtenus en cinq catégories. Toutefois, étant donné que les résultats obtenus consistaient en une échelle continue allant de 1 à 5, nous avons identifié des seuils permettant de redistribuer les valeurs parmi chacune des cinq catégories linguistiques suivantes : « Seulement la langue majoritaire », « surtout la langue majoritaire », « autant une langue que l'autre », « surtout la langue minoritaire », « seulement la langue minoritaire ». Les seuils correspondant à chacune de ces catégories sont les suivants : « 1 à 1,49 », « 1,50 à 2,49 », « 2,50 à 3,49 », « 3,50 à 4,49 », « 4,50 à 5,0 ». Bien qu'il n'existe pas de solution parfaite pour effectuer une telle distribution, cette approche a l'avantage de centrer les valeurs de part et d'autre de la catégorie médiane et de restreindre l'étendue des valeurs aux extrémités de l'échelle.

Enfin, l'indice général d'utilisation des langues a été élaboré non pas en faisant la moyenne des valeurs sur l'ensemble des 23 variables, mais en additionnant à la valeur obtenue à la question sur les langues parlées avec les amis les valeurs moyennes obtenues sur chacun des quatre indices suivants : langues au travail, réseau immédiat, institutions et médias. Une telle approche offre l'avantage de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs questions au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre de questions.

Notons enfin que l'information portant sur la langue d'usage au foyer a été utilisée de la même façon que celle portant sur les amis. En utilisant à la fois l'information sur la langue parlée le plus souvent et celle parlée régulièrement, la variable ainsi créée est composée des mêmes cinq catégories explicitées ci-haut.

Annexe D

Description de l'indice de concentration

Aire de diffusion : L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable. Toutes les aires de diffusion comptent à peu près le même nombre d'habitants, soit de 400 à 700 personnes. Pour une définition complète, consultez le dictionnaire du Recensement de 2006.

La **définition de la concentration** tient compte à la fois de la proportion et de l'effectif de la minorité de langue officielle au sein de l'aire de diffusion. Une forte concentration du groupe minoritaire est établie lorsque la population francophone au sein d'une aire de diffusion est soit égale ou supérieure à 50 % de l'ensemble de la population soit égale ou supérieure à 200 personnes. Une concentration moyenne désigne une situation où la proportion est égale ou supérieure à 10 % mais inférieure à 50 % et l'effectif est égal ou supérieur à 50 anglophones, mais inférieur à 200 personnes. Finalement, la concentration des francophones est dite faible lorsque leur proportion au sein de l'aire de diffusion est inférieure à 10 % ou que leur nombre est inférieur à 50 personnes.

Une fois la classe de concentration (c'est-à-dire faible, moyenne ou forte) attribuée à la population francophone de chaque aire de diffusion d'une municipalité donnée (ou subdivision de recensement), nous avons choisi d'attribuer à la population francophone de cette municipalité la classe (ou niveau) de concentration au sein de laquelle on retrouve la plus forte proportion de la population minoritaire. Le total qui représente la plus grande fraction de la population francophone totale de la municipalité nous indique la classe de concentration attribuée aux francophones de cette municipalité. En d'autres mots, lorsqu'on affirme que 55 % des francophones vivant à Île-du-Prince-Édouard sont faiblement concentrés au sein de leur municipalité de résidence, cela signifie que 55 % d'entre eux résident dans des municipalités où, dans la majorité des cas, soit leur nombre est inférieur à 50 personnes soit leur proportion est inférieure à 10 % de la population au sein de l'aire de diffusion où ils résident.

Références

- Blaser, Christine, (2009), *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006*, produit n° 91-550-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 60 pages.
- Brockington, Riley, (2009), *Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007*, n° 78, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 55 pages.
- Corbeil, Jean.-Pierre, (2003), « Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation », *Tendances Sociales Canadiennes*, n° 71, hiver 2003, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, pages 9 à 14.
- Corbeil, Jean-Pierre, Grenier, Claude et Sylvie Lafrenière (2007), *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – 2006*, produit n° 91-548-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 169 pages.
- Encyclopédie virtuelle des communautés francophones et acadiennes du Canada (EVCFA) (2007), *Brève histoire de l'éducation à l'Île-du-Prince-Édouard*, http://www.evca.ca/ipe.nsf/Documents/Breve_histoire_de_l_education_a_l_I_P_E (site consulté le 4 novembre 2011)
- Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), (2009), *Profil de la communauté francophone de l'Île-du-Prince-Édouard*, <http://www.fcfa.ca/profils> (site consulté le 26 août 2011).
- Houle René et Jean-Pierre Corbeil, (2010), *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*, produit n° 89-641-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 106 pages.
- Lachapelle, Réjean et Jean-François Lepage, (2011), *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, Ottawa, Patrimoine Canadien et Statistique Canada, 209 pages.
- Lord, Bernard, (2008), *Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles*, Ottawa, 49 pages.
- Martel, Angéline, (1991), *Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion*, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 409 pages.
- Recherche PGF (2002), *État des lieux sur la situation de l'accès à la justice dans les deux langues officielles*, <http://www.justice.gc.ca/fra/pi/franc/enviro/5.html> (site consulté le 14 novembre 2011).
- Rothwell, Neil et Martin Turcotte, (2006), « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada ». *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada*, vol. 7, n°1, juillet, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 18 pages.
- Statistique Canada, (1989), *Estimations de la population selon la première langue officielle parlée*, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.